

NOAILHAC **INFO**



Des cailloux bien de chez-nous

**Dossier : la salle d'exposition
géologique est ouverte**

Le journal d'information de la Mairie

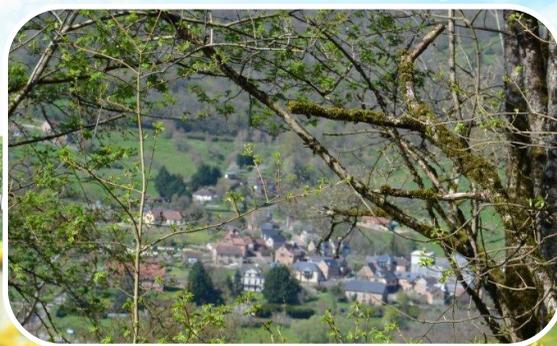
**Juillet 2015
N° 27**

Numéro

Sommaire 27



Soleil rouge à Noailhac



INFOS

- L'édito du Maire
- Les infos pratiques
- Les vœux de la municipalité
- Les infos Mairie
- Visite du chantier de l'église
- Dossier : la salle d'exposition géologique est ouverte
- Les autres chantiers de la commune
- Le chantier de l'église
- Négociations des contrats d'assurance
- Enfouissement des lignes électriques
- Regroupement des Communautés de Communes
- Modification du nom du syndicat SID-BBM
- Le tourisme au pays Vallée de la Dordogne
- L'eau de la Dordogne sur nos tables
- Le repas des seniors
- Le droit de vote des femmes en France
- Du côté de l'école
- Lu, Vu, Entendu
- La restauration de l'église : reportage photos

MAG

- Avis de recherche : où sont les simous ?
- Une histoire à dormir debout
- Le tour du Limousin
- La tradition revisitée par San Salvador
- Les circuits de la Vicomté de Turenne
- Les VTTistes de la Tulle Brive Nature de passage à Noailhac
- Une table d'orientation à Orgnac
- Le Travail de la pierre à Noailhac : une affaire de famille
- Les origines noailhacoises de Jacques Chirac
- Les News des Associations
- Souvenirs d'école
- De nouveaux artisans à Noailhac
- Balades en Corrèze
- Tous à vos agendas



Christian LASSALLE
Maire de Noailhac
1^{er} Vice-Président
de la Communauté
de Communes
des Villages
du Midi Corrèzien
"Com-Com"

Avec l'été, revoici notre NOAILHAC INFO ! Cet ouvrage, auquel sept ou huit personnes de la commune participent de façon très active, renouvelle, pour notre plus grand plaisir, l'information sur les opérations communales et la partie magazine.

Mais la réussite du NOAILHAC INFO n'est pas le seul exemple d'une contribution positive à des sujets d'intérêt commun. Nous en avons eu une belle illustration avec les préparatifs d'ouverture de l'Espace de Découverte consacré à la Faille de Meyssac. De nombreuses personnes se sont mobilisées pour aider à l'aménagement de cette salle d'exposition, et pas seulement de l'équipe municipale ou de l'association NMP. Qu'elles soient de Noailhac ou d'ailleurs, elles ont donné de leur temps, des matériaux ou des fossiles pour que ce projet devienne un atout supplémentaire de l'attractivité de notre commune.

Dans le même esprit, l'installation d'une table d'orientation à Orgnac a réuni beaucoup de bénévoles autour de J-M Jaladi. La municipalité entend bien encourager ces initiatives qui créent du lien ; c'est le sens des commissions participatives comme celle qui débattera prochainement d'une reprise du Plan d'Aménagement du Bourg pour la Place d'Astorg.

Au-delà de ces exemples et de l'action soutenue de nos associations, j'observe aussi le comportement citoyen de nombre d'entre nous pour des gestes du quotidien, comme replacer une pierre décalée d'un mur ou nettoyer les végétaux devant chez soi. D'aucuns trouveront que leur maire est bien optimiste cette fois-ci ! Que les esprits critiques se rassurent, il m'arrive aussi d'entendre des discours négatifs, simplement parce qu'une disposition légale ou réglementaire déplaît à certains ou parce qu'il faudrait que notre cantonnier soit à plein temps sur la commune. Sur ce dernier point, vous savez déjà que le Conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter le taux des impôts locaux qui alimentent le budget de la commune.

Durant le semestre qui s'est écoulé, nos chantiers ont bien progressé. Je vous renvoie aux pages qui suivent pour plus d'informations concernant le chantier de l'église, l'inauguration de la salle d'exposition, la programmation des réfections des chemins de Chauffingeal et de La Rougerie, les travaux de mise en sécurité, la négociation des nouveaux contrats d'assurance, nos actions pour la défense de l'école, le classement des voies communales,... notamment.

Au niveau de l'intercommunalité les choses bougent aussi. La Loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale (loi NOTRe) pousse les Communautés de Communes à se regrouper. Les suites dépendront des tendances exprimées globalement et de la position que prendra le Préfet. D'autre part, le rapprochement des Offices de Tourisme du territoire prend corps.

Notre société évolue, nous accompagnerons le mouvement s'il peut améliorer notre futur.

Les infos pratiques

Mairie de Noailhac

Horaires secrétariat

Lundi	9h00 - 12h30 13h30 - 16h30	ouverte au public
Mercredi	16h00 - 18h30	ouverte au public
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	Fermée au public ouverte au public

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi	14h00 - 17h30 Rendez-vous sur demande
-------	--

Congés de la secrétaire de mairie du 1^{er} au 16 août 2015

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles
19500 Noailhac

Tél/ Fax : 05 55 25 42 09

Mail : mairie.noailhac19@wanadoo.fr

Site internet : noailhac.a3w.fr

Ecole : 05 55 25 37 46

Remplacement du cantonnier

Victime d'une chute à son domicile, le 11 mai, Patrick Pomarel, agent communal a été en incapacité de travail temporaire.

Bernard Coulié, domicilié à Ligneyrac, l'a remplacé dans ses fonctions sur les communes de Noailhac et Ligneyrac qui l'emploient en alternance.

Après une brève interruption, les travaux d'entretien de saison ont pu reprendre.

Nouveaux habitants

Mme Leslie MAISONOBE,
M. BENONI François
et Nolann (3 ans),
à Haut-la-Côte

Naissances

 **Hugo PIERRE**,
né le 22 avril 2015,
fils de Julien PIERRE et
Elsa TOURNIAIRE
au Peuch

 **Sophia, Adèle NADAU**,
née le 20 mai 2015,
fille de Rémi NADAU et
Céline, Audrey BOUDY
à Laguille

 **Thomas, Joël, Patrick LAFFAIRE**,
né le 3 juin 2015,
fils de Damien LAFFAIRE
et Elodie MERLIN
à Rochepied

Nos félicitations aux parents

Décès

- ❖ Monsieur Albert BROUSSE, est décédé le 28 février 2015, à l'âge de 76 ans, à l'EHPAD de Meyssac. Il a été enterré au cimetière de Noailhac le 4 mars 2015.
- ❖ Monsieur Pierre GAILLEGOT, domicilié au bourg, est décédé le 21 mars 2015, à l'âge de 83 ans. L'inhumation a eu lieu le 24 mars 2015 au cimetière de Noailhac.

Nos condoléances aux familles

Assistantes maternelles

Mme Eliane COUPÉ - La Doradie
Tél. 05.55.25.33.51

Mme Fabienne TERRIEUX
La Cisterne - Tél. 05.55.84.09.77

Les infos pratiques

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie de Cosnac :

Lundi	9h - 12h et 14h - 18h
Mardi	9h - 12h -
Mercredi	9h - 12h et 14h - 18h
Jeudi	9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h

Déchèterie de St Julien Maumont :

Lundi	-	14h - 18h
Mardi	-	14h - 18h
Mercredi	-	14h - 18h
Jeudi	-	14h - 18h
Vendredi	-	14h - 18h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h	

LES ENCOMBRANTS

Cette année 2015, la **journée des encombrants** a eu lieu le **Jeudi 2 avril**.

Six familles de la commune ont pu ainsi se débarrasser de leurs encombrants. Cette opération est reconduite chaque année, il **suffit de se faire inscrire en mairie pour bénéficier de ce service.**

Mairie
05 55 25 42 09



Les N° utiles :

15 : SAMU

17 : Police / Gendarmerie

18 : Pompiers

112 : Urgences

08 842 846 37 =

"08 Victimes"

Recherche d'animaux disparus

PET Alert 19

Association de bénévoles

Petaler019@gmail.com

<http://www.facebook.com/Pet.Alert.Fr.19>

Tél : 06 18 37 84 79

La mairie de Noailhac a aussi une convention avec la SPA.

Le [Refuge SPA de Brive](#) vous accueille tous les jours de 14h à 18h.

(Dimanches et jours fériés compris)

[Route de Lissac 19100 Brive la Gaillarde](#)

Téléphone 05 55 86 05 70

www.spabrive.fr

Animaux qui divaguent ou qui posent un problème de sécurité sur la voie publique :

- Mairie de Noailhac : 05 55 25 42 09
- Gendarmerie : 05 55 25 40 03

Info lecteurs

Tout en couleurs, c'est encore mieux !

Recevez Noailhac Info par le net

Certains Noailhacois nous ont déjà fait la demande pour recevoir le journal *Noailhac Info* par courrier mail en format PDF couleur.

Si vous aussi vous souhaitez recevoir *Noailhac Info* par mail, faites-en la demande auprès de la mairie (en précisant si vous souhaitez conserver aussi la version traditionnelle papier.)



Les vœux de la Municipalité

Changeant quelque peu les habitudes des Noailhacois, la nouvelle équipe municipale a choisi un dimanche après-midi pour présenter ses vœux aux habitants. Cette année, ils étaient conviés à partager la galette de saison et à passer ensemble un moment convivial. Ils ont répondu nombreux à cette invitation.

Le maire, Christian Lassalle a remercié les autorités qui ont honoré de leur présence la manifestation, dont les Présidents des Communautés de Communes de Meyssac et Beynat.

Il a fait le point sur les réalisations de l'année 2014 et en particulier sur les aménagements routiers et les travaux de restauration de l'église. Un diaporama illustre différents aspects du chantier.

L'espace de découverte de la faille de Meyssac et de la pierre, dont le gros œuvre est achevé, a été visité en avant-première. Évoquant les orientations pour 2015, le maire a mis l'accent sur les économies et les priorités : sécurité, accessibilité, entretien du réseau routier.

Il a rappelé l'importance du lien social, saluant les associations et les bénévoles qui animent la vie communale et les a invités à s'impliquer dans les commissions participatives pour la gestion de la salle d'exposition ou la rédaction du "Noailhac Info".

En conclusion, le Conseil municipal a souhaité à tous une excellente année.





Recensement

Le recensement des habitants de notre commune a eu lieu du 15 janvier au 14 février 2015 par Danièle BOUYGUE, agent recenseur nommé par le conseil municipal. Cette année, pour la première fois, **le recensement en ligne** par internet, était possible. Et, de ce point de vue, notre commune a plutôt été très bonne élève puisque environ **60% des foyers** ont utilisé

ce nouvel outil pour remplir les formulaires. Les résultats seront traités par l'INSEE jusqu'en janvier 2016 mais ne seront officiels qu'en juin. Vous pourrez les consulter sur le site *insee.fr*

Mais déjà, les premières approximations montrent une satisfaisante augmentation de la population de Noailhac qui passerait ainsi de 360 à **380 habitants**.

Communiqué sur le transport de bois sur le secteur Laguille/Stolan

La **Direction Départementale des Territoires** ainsi que le **Département de la Corrèze** viennent de nous aviser de l'ouverture d'un itinéraire dérogatoire pour le transport de bois, partant des Crèbes de Lagleygeolle vers La Guille et Stolan, pour redescendre principalement sur Lanteuil.

L'entreprise ARGIL Forêt est attributaire d'un marché de coupe et transport du groupement Transbois-Limousin.

Un état des routes est réalisé par les services du Département pour être opposable à ARGIL en cas de dégradations. Un cahier des charges, visant notamment des transports entre 5h00/7h00 et 10h00/16h00, est préparé par la DDT. La période visée est : 15 Juin / 15 septembre.

Nous remercions les riverains et usagers de leur compréhension et leur transmettons les excuses des opérateurs pour la gêne éventuellement occasionnée. N'hésitez pas à prévenir la mairie de tout trouble anormal, pour que nous puissions intervenir.

Résultats des élections départementales à Noailhac

	22 mars 2015	29 mars 2015
Nombre électeurs inscrits	325	325
Nombre votants	207 soit 64 %	184
Nombre bulletins blancs	7 soit 3.38 %	15
Nombre bulletins nuls	7 soit 3.38 %	7
Suffrages exprimés	193 soit 93,24 %	162
Pascal COSTE/Ghislaine DUBOST	90 soit 46,63 %	100 soit 61,7 %
Sébastien COLPIN/Frédérique LANNAUD	34 soit 17,62 %	
Gérard BAVANT/Claude MAUPERTUY	29 soit 15,03 %	
Sylvie JAYLE/Bertrand RIVIÈRE	40 soit 20,73 %	62 soit 38,3 %

Jeudi 2 avril 2015, Pascal COSTE est élu Président du Conseil départemental de la Corrèze.

Arrêté portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Corrèze

Le 7 avril dernier, le Préfet de la Corrèze a promulgué un nouvel arrêté réglementant l'usage du feu dans le Département. Sous des conditions bien précises, diverses évolutions sont intégrées au nouvel arrêté, afin de :

- permettre le débroussaillage thermique ;
- permettre le brûlage des déchets résultant de l'obligation de débroussaillage – ils seraient ainsi assimilés, par cohérence, à ceux produits par les activités agricoles et forestières ;
- dans le même esprit, permettre le brûlage des déchets produits par des parcelles non attenantes à l'habitation ;
- permettre le brûlage pour raison prophylactique lorsqu'il s'agit de végétaux contaminés par des parasites ;
- harmoniser et simplifier les règles de prévention des incendies.

Le texte complet de l'arrêté est à votre disposition à la mairie, mais en voici déjà l'essentiel, en ce qui concerne le **brûlage des déchets verts**.

Les déchets verts se définissent comme les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies, d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires. **Les déchets verts ménagers** sont produits par les ménages dans **l'enclos d'habitation** (parcelle sur laquelle est établie une habitation, ou une annexe à l'habitation d'une superficie supérieure à 50m², constituant un parc ou un jardin d'agrément) ou par les collectivités territoriales et leurs établissements publics dans les jardins, parcs, jardins publics et voirie urbaine.

Le texte fait toujours la distinction entre diverses périodes :

- On entend par **période orange**, les périodes allant **du 15 février au 31 mai et du 1er juillet au 30 septembre**,
- On entend par **période verte** le reste de l'année.
- Par ailleurs, le Préfet peut définir par arrêté une **période rouge** correspondant à

une période de risque fort en raison de conditions climatiques (sécheresse, chaleur, vent,...). L'arrêté de période rouge prévaut sur la période normale du calendrier.

L'arrêté établit une **interdiction générale en toute période de brûler des déchets ménagers et ou des déchets verts ménagers**, y compris dans des incinérateurs individuels. Cela concerne aussi les entreprises d'entretien d'espaces verts et les paysagistes qui sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par voies respectueuses de l'environnement : broyage sur place, apport en déchèterie, valorisation directe. Le brûlage est interdit.

Le brûlage des résidus végétaux est permis en période verte, hors enclos d'habitation (par exemple dans une parcelle distincte). Il est interdit sur les autres périodes, sauf dérogation possible pour les professionnels en période orange (dossier instruit par la DDT).

Les travaux générateurs de risques de feu sont autorisés en présence de dispositifs appropriés (extincteurs,...), sauf en période rouge.

Le brûlage de végétaux sur pied, écobuage, est interdit en toutes périodes, sauf désherbage thermique et sauf dérogation possible pour les professionnels en période verte (dossier instruit par la DDT) ;

Le brûlage de végétaux ou bois de construction au titre de la prophylaxie est autorisé exclusivement par des professionnels ;

Les feux d'artifice et feux festifs traditionnels sont interdits en toutes périodes, sauf dérogation possible accordée par le maire en périodes orange ou verte (y compris en zones urbanisées) ;

Les appareils de cuisson mobiles sont autorisés en période verte à plus de 30 mètres de distance des zones boisées, avec dérogation possible en période orange (par le maire après avis du SDIS). Ces appareils sont utilisables en toutes périodes dans les enclos d'habitations régulièrement entretenus.

L'arrêté définit de plus les obligations de débroussaillage et conditions de mise en œuvre.

Visite du chantier de l'église : une occasion unique et une vue insolite sur le village

Les Noailhacois prennent de la hauteur !

Le 21 mars, le chantier de l'église était ouvert au public

La municipalité a choisi les premiers jours du printemps pour organiser une visite du chantier de restauration extérieure de l'église. L'association Noailhac Mémoire et Patrimoine a apporté son concours à l'encadrement de cette matinée qui offrait aux habitants de la commune et aux donateurs, l'opportunité de mesurer l'avancée de la première tranche de travaux.



C'était en même temps une occasion d'annoncer la poursuite de la souscription avec la Fondation du Patrimoine pour la seconde tranche qui concernera la restauration intérieure.

Soixante-dix personnes portant des casques de chantier, se sont succédé par groupes d'une dizaine, toutes les demi-heures sur les impressionnants échafaudages qui entourent le bâtiment. Accompagnées de Christian Lassalle et de Christophe Terrieux, conducteur de travaux de l'entreprise Dubois, attributaire du marché charpente-menuiserie, elles ont gravi les marches, de palier en palier, jusqu'à 16 mètres de hauteur.

Les visiteurs attentifs ont bénéficié des explications des deux guides sur les raisons de cette restauration et les réalisations en cours. Ainsi, l'état critique du mur pignon dont les pierres ont dû être en grande partie remplacées, a été observé de près. De même, tous ont compris la nécessité du changement des poutres ou chevrons du clocher et de la rénovation du beffroi. Profitant des compétences techniques de Christophe Terrieux, ils ont découvert toutes les subtilités de l'installation des nouvelles charpentes au niveau du narthex. Le calendrier des travaux offrait encore l'occasion de voir les parties habituellement inaccessibles de l'église, avant que la remise en place des toitures ne vienne fermer l'accès. C'était une occasion unique de situer avec précision l'évolution de l'architecture du monument et de mettre en évidence les vestiges du château des Noailles. Ces marques du temps, gravées dans la pierre, étaient parfaitement lisibles pour les participants. La vue insolite sur le village et les environs complétait l'intérêt de cette visite exceptionnelle.



Visite du chantier de l'église en images



Dossier : la salle d'exposition géologique est ouverte au public

Plus de 80 personnes ont assisté à l'inauguration du nouvel espace de découverte de la Faille de Meyssac et de la Pierre le samedi 30 mai dernier. Christian Lassalle les a accueillies en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Madame Ghislaine Dubost, qui représentait le Président du Conseil Départemental, Messieurs Reynal, Simonet et Caron, les Présidents des Communautés de Communes de Beaulieu, Beynat et Meyssac, Monsieur Lavastrou, Président du PVDC, Monsieur Chazole, Président de l'Office de Tourisme de Collonges et des Maires des villages voisins.



Avant que le ruban ne soit coupé, le Maire a décrit cette salle de découverte, parfaitement documentée, qui donnera une information complète aux visiteurs sur l'évolution géologique de notre région, pour comprendre comment les choses ont pu se passer : la superposition des diverses couches géologiques, puis la formation de la faille de Meyssac et ses conséquences sur notre paysage, l'impact sur la végétation. Huit panneaux descriptifs, cinq vitrines, une maquette, des pièces fossiles imposantes, sont en place, complétés par d'exceptionnelles traces fossiles d'animaux ou de végétaux présents sur nos terres il y a des millions d'années.

Dans son discours, Christian Lassalle a expliqué l'intérêt de ce projet : "Nous connaissons l'impact majeur du tourisme sur notre économie régionale. Nous communiquons beaucoup, et nous avons raison, sur la qualité de nos paysages et de



notre gastronomie. Mais il faut faire mieux, il faut travailler sur tous les atouts de notre territoire pour les mettre en valeur : c'est le sens de cette réalisation qui a été labellisée au Pôle d'Excellence Rurale, comme c'est aussi le cas pour le Sentier du Dolmen, l'amélioration d'un accueil à la Butte aux oies ou encore l'Hôtel-Restaurant La Bastidie".

Il a rappelé le coût du projet :

"Au total, et mobilier compris, nous avons investi 82.000 € TTC. Les fonds européens ont couvert 53 % du montant HT, et l'État 22 % (DREAL). Au final, la charge pour la commune aura été de 25 % du montant TTC. L'intervention de trois associations (FESTHERIA, Noailhac Mémoire et Patrimoine et Le Train Briviste Corrézien), pour la conception, l'infographie et les documents ou fossiles, a permis de limiter sensiblement les coûts".

En conclusion, il a remercié tous ceux qui ont été à l'origine, puis à la conception détaillée, au financement et enfin à la réalisation de ce projet et plus particulièrement l'équipe municipale précédente, et à sa tête, Bernard Bleslu, qui a défendu l'idée de créer cet espace, et qui a obtenu les premiers accords de financement. C'est ainsi qu'un local abandonné depuis de nombreuses années est devenu cet ensemble réhabilité, mettant en valeur le réel potentiel de ce bâtiment ancien.



Dossier : la salle d'exposition géologique est ouverte au public

Les détails de l'aménagement de la salle d'exposition

Dès la fin des travaux de rénovation du local près de la salle des fêtes, une commission participative municipale, réunissait le 17 février 2015, celles et ceux qui le souhaitent pour échanger sur la gestion de ce nouvel attrait touristique au cœur du village.

Guy et Maryse Chantepie, géologues de l'association FESTHERIA, fidèles amis de Noailhac, coordonnent ce projet depuis le début.

Ils sont à l'origine de la conception des 8 panneaux d'informations magnifiquement réalisés avec beaucoup de pédagogie et de justesse, avec l'appui des membres de Noailhac Mémoire et Patrimoine.



La commission participative



Noailhac

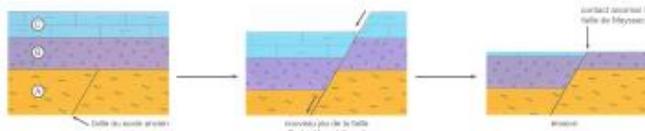
Son sous-sol et la faille de Meyszac



Le sous-sol du Limousin est essentiellement constitué de roches métamorphiques et granitiques mises en place lors de l'orogénèse varisque (ou hercynienne).

Seul le sud-ouest de la Cornice présente trois ensembles structuraux :
- A : le socle varisque ancien ;
- B : le bassin permio-triassique de Brive (bâtons de l'intrusion déposés en zone de piémont) ;
- C : la caasse jurassique, formé de sédiments marins (à partir de 180 millions d'années).

B et C sont séparés par la faille de Meyszac. Bien que discrète dans le paysage, la faille de Meyszac est un accident tectonique majeur.



Chasse aux fossiles

Toute l'équipe a également participé à la phase suivante : la recherche de fossiles pour compléter l'exposition, avec l'autorisation des propriétaires.



Dossier : la salle d'exposition géologique est ouverte au public

L'installation des vitrines, la mise en place des fossiles et des étiquettes explicatives, commentaires et photos ont été une autre étape réalisée au cours de l'hiver.



Opération délicate



Classement des minéraux et fossiles



Mise en place dans les vitrines



Etiquetage



Nos élus se mobilisent



Dossier : la salle d'exposition géologique est ouverte au public

Merci à tous ceux qui ont donné ou prêté des fossiles ou minéraux et particulièrement à Guy et Maryse Chantepie qui ont fourni une grande variété de roches pour illustrer chaque période géologique. Grâce à eux, nous disposons d'une exposition de qualité.

Nos remerciements s'adressent aussi aux familles : Bouygue, Serrager, Marsallon, Thiaucourt, Terrieux, Naert, M. Pouillon, Lassalle...

Ceux qui souhaitent apporter leur contribution et enrichir la collection peuvent toujours s'adresser à la mairie: 05 55 25 42 09 ou "mairie.noilhac19@wanadoo.fr".

L'espace de découverte de la faille de Meyssac et de la pierre est sous vidéo-protection, il est désormais librement ouvert, tous les jours de 10h à 18h, au public.



Les fossiles dans les vitrines

Une rencontre qui a pu avoir lieu grâce à Guy et Maryse Chantepie, a permis de bénéficier du prêt d'une empreinte exceptionnelle de patte de vertébré tétrapode, le **Dimetropus leisnerianus**, sorte de varan qui vivait dans les marécages, il y a environ 250 millions d'années.

Monsieur J-M Pouillon, ingénieur, l'a découverte à Noailhac en 1991. Cette trouvaille a fait l'objet d'une publication dans "Géologie de la France".

En mai, Monsieur Pouillon a fait le déplacement depuis Grenoble à Noailhac pour apporter cette empreinte de grand intérêt avant l'inauguration. Il la laissera en dépôt pendant plusieurs années. L'exposition s'enrichit ainsi d'une trace significative de la faune du Permien.

Dimetropus leisnerianus

Monsieur
Jean Marc
POUILLON



Tu as vu !
c'est une
de nos
empreintes !



Dossier : la salle d'exposition géologique est ouverte au public

L'entrée de l'espace près de la salle des fêtes



L'aménagement de la salle s'est terminé le 16 mai avec l'installation dans la vitrine centrale, réservée à cet effet, de la maquette figurant la faille géologique telle qu'elle apparaît à Noailhac. Elle a été réalisée sur les indications de Guy et Maryse Chantepie, par le club « Le Train Briviste Corrézien », présidé par Guy Chabreyroux. Sortant quelque peu de leur spécialité : le modélisme ferroviaire, les maquettistes du club, sous la direction de Francis Regnard, ont mené à bien cette tâche complexe avec beaucoup de minutie et respecté à la lettre le cahier des charges.

Reproduisant fidèlement les courbes de niveaux, ils ont superposé avec précision les diverses couches pour reconstituer en surface le relief allant des hauteurs de Noailhac à Turenne, à l'échelle 1/7500. La coupe fait apparaître les terrains en sous-sol avec le positionnement de la faille. De longues heures de travail ont été consacrées par l'équipe à cette maquette très pédagogique qui permet de visualiser le décalage des couches stratigraphiques, engendré par la faille et illustre à merveille les indications exposées dans cette salle.



Les caves en sous-sol ont également été restaurées mais devront attendre une autorisation qui sera demandée prochainement par la mairie, pour être aménagées et accessibles à la visite. Elles accueilleront des expositions sur la pierre dans la construction et les éléments de notre patrimoine bâti. D'autre part, un petit local gagné sur cet espace, ouvrant sur la Place d'Astorg, est utilisé pour le stockage des tables et des chaises de la salle des fêtes.



Les deux pièces du sous-sol

Les autres chantiers de la commune : Travaux, Réalisations, Achats - Dossiers en cours

Achat pour l'école

Un nouveau vidéo-projecteur pour le tableau interactif (TBI) de la classe : 1164 €.

Travaux de ferronnerie

Une rambarde qui prolonge l'existante, a été rajoutée pour sécuriser le pont de La Farge.



La sortie de la buse du ruisseau de La Farge a été fermée au niveau de la Place des Noyers pour éviter que des enfants n'empruntent ce passage.



Une grille de protection vient d'être posée sur un exutoire d'écoulement des eaux de pluie, près des poubelles du bas du bourg. Cet ouvrage profond présentait un danger dans cette zone très fréquentée.

Ces travaux ont été exécutés par Patrick Constantin, serrurier-ferronnier, Route de Meyssac à Cosnac, pour un montant de 3 396 €.

Travaux du cimetière

Le sol de l'allée du nouveau cimetière a été stabilisé par l'entreprise Pouzol, pour en améliorer l'accès.



L'entrée du cimetière côté D38



L'allée principale du nouveau cimetière

Les autres chantiers de la commune : Travaux, Réalisations, Achats - Dossiers en cours

Travaux de voirie à réaliser

Les travaux de voirie programmés pour 2015, pour la réfection des routes de Chauffingeal et La Rougerie, au-dessus de la D38, seront réalisés avant la fin de l'année.

Un appel d'offres a été lancé et l'ouverture des plis le 22 mai par la Commission

d'Appels d'Offres, présidée par le Maire, en présence du Bureau technique, Corrèze Ingénierie, a permis de comparer les offres sur la base des critères recherchés : offre chiffrée, dossier technique.

L'entreprise Pouzol, ayant obtenu la meilleure note, est attributaire du marché.

Travaux de maçonnerie

Des murs de soutènement à Orgnac et au Bourg sont commandés à l'entreprise Servantie pour le mois de juin.

Le chantier de l'église

La première tranche des travaux de l'église se poursuit à un rythme soutenu. Le pignon de la façade ouest a été complètement rebâti, avec remplacement de certaines pierres sur la façade elle-même, une partie des enduits intérieurs du narthex est réalisée, ainsi que les joints du secteur ouest. Les charpentiers ont refait à neuf la charpente du narthex, ainsi que la charpente du clocher (qui utilise en emploi quelques poutres anciennes), le beffroi est démonté après dépose des cloches. Les couvreurs commencent leur intervention

sur les parties réalisées et vont découvrir une partie des lauzes du chœur pour un diagnostic du support. Les vitraux, déposés, sont en phase de restauration.

La seconde tranche, qui concerne la restauration intérieure, enduits, décors, électricité et pavage, devrait suivre sans interruption les travaux de la première tranche, fin 2015/début 2016. Les confirmations de subventions sont en cours pour la Région et l'État (le Département nous a déjà écrit). Voir reportage photos en pages 33 à 36.

Négociation des contrats d'assurance

La municipalité a lancé un appel d'offres auprès de plusieurs compagnies d'assurances pour tous les contrats d'assurance de la commune (bâtiments, RC, véhicules). Nous avons reçu les offres du GAN et d'ALLIANZ. Notre assureur actuel, AXA n'a pas donné suite à notre demande.

En ce qui concerne les assurances de véhicules, la commission assurances a préconisé le GAN, opération qui va se traduire par une économie annuelle de 1.000 € pour la commune, pour les mêmes garanties.

Pour ce qui est de l'assurance multirisques, la commune a retenu l'offre de la société ALLIANZ. Les économies réalisées, comparées aux cotisations de 2014, seront de l'ordre de 3.500 € par an, à garanties comparables.

Enfouissement de lignes électriques moyenne tension :

ERDF nous a confirmé que les travaux d'enfouissement de lignes, restant à faire à proximité du village de La Doradie seraient programmés pour réalisation dès cette année.

Regroupement des Communautés de Communes

Le maire, dans son éditorial, indiquait que la loi en cours de préparation sur la nouvelle organisation territoriale (loi NOTRe), poussait au regroupement des Communautés de Communes, leur imposant une taille minimale.

La question porte sur le choix entre un regroupement à 3 ComComs :Beynat-Beaulieu-Meyssac d'une part, et Xaintrie (Argentat-Mercoeur-St Privat) d'autre part, ou bien l'ensemble complet qui est constitué aujourd'hui de 6 ComComs.

En mai dernier, et dans chacune des ComComs, les conseillers municipaux de toutes les communes ont assisté à des réunions de présentation des résultats des études financières et fiscales réalisées par les cabinets ABSISKEY et DELOITTE. C'est à l'issue de ces présentations que les conseils municipaux ont été invités à donner un avis sur la préférence pour l'une ou l'autre des deux formules.

Noailhac a exprimé un avis favorable à un regroupement élargi à 6 ComComs. Cela tient à plusieurs facteurs :

- Le Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne, qui recoupe tout ce périmètre des 6 ComComs, a déjà exprimé son identité commune au moins sur un point essentiel : à l'occasion des discussions sur le regroupement des Offices de Tourisme ;
- Politiquement, si notre pays veut être écouté, il faut qu'il ait une taille se rapprochant quelque peu de celle des interlocuteurs qui l'entourent. C'est aussi vrai pour exprimer que l'on existe ou pour se faire entendre, vu d'une capitale régionale qui sera prochainement Bordeaux ;
- Nous ne sommes pas assurés de faire des économies d'échelle dans tous les secteurs, mais, a minima, des services ayant une compétence territoriale élargie devraient gagner en expertise. Notre taille nous permettra de nous lancer plus facilement dans de nouvelles compétences, entraînant elles-mêmes de nouvelles ressources.
- Par rapport à un regroupement limité à B-B-M, le potentiel économique de l'ensemble en sera amélioré, du fait de l'existence de ressources fiscales dont l'accroissement profitera directement à la structure intercommunautaire.

Modification du nom du Syndicat SID-BBM

Par arrêté préfectoral du 19 janvier 2015, le Syndicat Intercommunautaire de Développement de Beaulieu Beynat Meyssac a pris la dénomination suivante: "**Syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne**". Il s'agissait là de prendre en compte le fait que le syndicat porte des actions qui intéressent aussi la Xaintrie.

Le Tourisme au Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne

L'ensemble des Communautés de Communes du PVDC et du nord du Lot ont signé le 17 avril dernier à Beaulieu une convention instaurant une coordination des actions des offices de tourisme de la région avec l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne (Lot), dans la perspective d'une fusion à court terme, sous réserve de régler les problèmes de gouvernance et le schéma juridique.

L'eau de la Dordogne sur nos tables

Le 31 mars 2015, Jacques Bouygue, Président de BBM EAU, annonçait : "à dater de ce jour, le Syndicat mixte BBM EAU est autorisé par l'ARS (Agence Régionale de Santé), à produire de l'eau pour les syndicats de ROCHE DE VIC et du SIERB".

À compter de cette date, l'alimentation en eau potable des particuliers des Communautés de Communes de Beynat, Meyssac et Beaulieu, s'est faite à partir des eaux de la DORDOGNE.

Pourquoi ce changement ?

Depuis une quinzaine d'années, le syndicat des eaux de Roche de Vic rencontrait un important déficit en termes de quantité et de qualité de l'eau. Les études ont montré que la réhabilitation des anciens points de production serait plus coûteuse que la construction d'une station de traitement neuve desservant les deux syndicats.

Le syndicat BBM EAU s'est créé en 2009 pour mener à bien la réalisation de la station de pompage de la Grèze, à la limite de Nonards et Brivezac.

Deux ans de travaux et un investissement de 16,3 millions d'€ ont été nécessaires. Cette réalisation va permettre de pérenniser la ressource en eau pour les 50 prochaines années. Elle a été inaugurée le vendredi 12 juin 2015.



L'usine doit être à même de délivrer de l'eau puisée dans la Dordogne et traitée sur place pour répondre aux besoins. C'est un outil performant (en plus des traitements traditionnels, cet équipement est doté de réacteurs à charbon actif, permettant de supprimer bactéries, pesticides, insecticides, produits médicamenteux, etc...). La qualité de l'eau sera à l'équilibre (PH, TH, TAC), donc ni entartrante, ni incrustante. Cette eau est redistribuée dans les nouveaux réseaux à raison de 11 000 M3 par jour (6000 M3 pour Roche de Vic).

BBM Eau représente 10 000 abonnés et 40 collectivités (23 pour Roche de Vic et 17 pour le SIERB).

C'est en 2016 que les 3 syndicats devraient fusionner en un seul qui aura les compétences de production et de distribution.

De 2014 à 2018, le prix de l'eau augmentera de 2% par an sur la part syndicale et de 0% sur la part fermière, ce qui revient à 1% sur la totalité.



Un petit air de guinguette à Noailhac pour le repas des seniors

Samedi 14 mars, la Municipalité proposait aux seniors de la commune de participer à une journée conviviale autour d'un repas.

Après avoir remercié la cinquantaine de convives qui avaient répondu à cette invitation, entourés de membres du Conseil Municipal et des employés communaux, le Maire, Christian Lassalle, s'essayait, non sans humour, à donner une possible définition à cette tranche d'âge que sont les seniors : "Un sportif est senior à 30 ans. Le tourisme et l'entreprise les considèrent à partir de 50 ans. Et la vie... comme le dit la chanson, ne pourrait-elle pas commencer à 60 ans ?"

Le repas très apprécié, était délicieusement préparé et servi par l'équipe du nouvel hôtel-restaurant de Noailhac : La Bastidie. La salle des fêtes avait mis pour l'occasion ses habits de réception avec tables en épis, fleurs, menus décorés et nappes assorties.

Miko et son orgue de Barbarie n'ont pas manqué d'animer cette manifestation en lui donnant comme un petit air de guinguette, un air de fête et de retrouvailles, emporté par trois petites notes de musique et autres ritournelles de la belle époque.



Droit de vote des femmes en France

Extraits du message du ministre, Bernard CAZENEUVE, à l'occasion du 70ème anniversaire du premier vote des femmes

"Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes".

C'est par ces mots que l'ordonnance du 21 avril 1944, prise par le Gouvernement provisoire du général De Gaulle à Alger, instaura le droit de vote des femmes en France.

Un an plus tard, nombreuses sont les Françaises qui se rendirent pour la première fois aux urnes, et ce tout au long de l'année 1945 : le 29 avril et le 13 mai pour les élections municipales, en septembre pour les élections cantonales puis le 21 octobre pour l'élection d'une Assemblée constituante.

Plusieurs femmes furent élues maires, 33 devinrent membres de l'Assemblée nationale constituante.

Cet élargissement du droit de vote, voulu par Olympe de Gouges dès la Révolution française, et si longtemps attendu, marque une étape majeure dans la longue marche de notre démocratie vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans tous les domaines, les progrès réalisés depuis les prémices de la Vème République sont notables.

Les inégalités persistantes entre femmes et hommes justifient une pleine mobilisation de chacune et chacun d'entre nous.

Malgré d'indéniables avancées, l'égalité entre hommes et femmes reste un combat d'actualité.

Le soixante-dixième anniversaire du premier vote des femmes est un moment important pour notre République. Il doit être l'occasion de réaffirmer notre mobilisation et d'inviter les jeunes générations, femmes et hommes, à s'emparer de cette cause.

Le bulletin glissé dans l'urne le 29 avril 1945 rappelle que le droit de vote a été l'objet d'une conquête, le résultat d'une lutte, pour les femmes comme, avant elles, pour les hommes.

Il nous appartient à toutes et tous de continuer à faire évoluer les représentations, de combattre les stéréotypes, et de promouvoir inlassablement l'égalité réelle.



Incivilités, encore !!!

La route du pont de Goural, assez peu fréquentée, offre une agréable promenade, le long du ruisseau qui coule en contrebas. Agréable jusqu'à ce que, l'hiver dernier, les passants ne se trouvent face à cette vision dérangeante: des sacs plastiques pleins de cannettes et de bouteilles jetés tout au long de la pente...! Pourquoi ? Il y a pourtant des containers de tri à Noailhac !

Un peu plus loin, des déchets de jardins dégradaient cette même pente : branches, pots de fleurs en plastique cassés, etc...

À quoi servent donc les déchèteries ? Ces désordres ont depuis été réparés par le cantonnier communal qui ne devrait pourtant pas avoir à perdre du temps pour ce type d'intervention.



Du côté de l'école

Un bal déguisé pour les enfants du RPI Noailhac/Lagleygeolle

La dynamique association des parents d'élèves du RPI Noailhac/Lagleygeolle, organisait le 6 décembre 2014, un bal masqué à la salle des fêtes de Noailhac. Plutôt qu'une importante manifestation regroupant un maximum de participants, les organisateurs avaient pensé cette soirée plus intimiste comme une fête pour et autour des enfants. Tous, petits et grands, parents et amis de l'école, étaient venus déguisés.

Perruques, paillettes et improbables habits colorés, ont bougé sur des rythmes africains, joué à la chaise musicale, goûté aux nombreux gâteaux et crêpes confectionnés par les mamans, fait des farandoles et dansé, dansé... Une soirée pleine de jeunesse, de convivialité de rires et d'entrain. Bravo à cette jeune équipe de parents, soudée et dévouée pour la réussite de leurs enfants et la promotion de leurs écoles.



Du côté de l'école

Théâtre, Chorale et kermesse à la fête du RPI NOAILHAC/LAGLEYGEOLLE



Cette année la fête du RPI NOAILHAC/LAGLEYGEOLLE, organisée par les enseignants, Arnaud et Hélène Laurenou, a eu lieu à Lagleygeolle. Invité d'honneur, le grand soleil de ce samedi 12 juin a vu débiter le spectacle avec une comédie jouée par les enfants de Noailhac sur une thématique revisitée de Blanche Neige et les 7 nains. Les chorales des deux écoles ont ensuite alterné avec des pièces de rythme dansé, un travail coordonné par Marie Estrade, intervenante sur le temps périscolaire à l'école de Lagleygeolle. Puis les grands du cycle 3 enchaînaient histoires et sketches débordant d'humour. Pour le grand plaisir d'une assemblée très nombreuse, les enfants ont été impressionnants de justesse et d'enthousiasme. Ce bel après-midi s'est poursuivi autour de gâteaux, boissons, exposition de travaux réalisés pendant le temps périscolaire à Noailhac et nombreuses animations de la kermesse organisée par l'association des parents d'élèves.

La fête du RPI NOAILHAC/LAGLEYGEOLLE, très réussie, était une occasion de plus de créer du lien autour d'une jeunesse qui témoigne du dynamisme de nos territoires ruraux.



Infos pratiques

✓ Tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2014/2015

Cantine : 2,65 € le repas non bio. Le collège facture à la mairie 2,85 € par repas, la différence est supportée par la commune. Le supplément pour un repas bio est de 1,70 €.

Garderie : 1,60 € la demi-journée de garderie

Noailhac
Ecole :
05 55 25 37 46
Mairie
05 55 25 42 09

Lagleygeolle
Ecole :
05 55 25 49 18
Mairie
05 55 25 41 89

Meyssac Maternelle
école
05 55 25 33 68
Mairie
05 55 25 40 20

Horaires des classes Rentrée 2015 :

- ✂ Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h50
- ✂ Vendredi de 9 h à 12h et de 13h30 à 15h30
- ✂ Mercredi de 9 h à 12h

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) prises en charge par l'Enseignant:
Planning défini chaque année. À voir avec l'Enseignant.

Effectifs, règles à calculs et nombre de postes d'enseignants en forte baisse dans le primaire Horizon 2016 en Corrèze



Les mairies qui ont en charge une école étaient conviées par le Directeur Académique (DASEN) à une réunion où il fut question des nouvelles orientations nationales et départementales de l'Éducation Nationale. L'avenir et la pérennisation de nos RPI et écoles rurales étaient à l'ordre du jour. La rentrée 2016 sera une année très critique pour le département de la Corrèze selon le DASEN. Les statistiques annoncent une baisse de 160 à 200 élèves en primaire. Les dotations académiques prévues par le ministère seront largement revues à la baisse, d'autant qu'une nouvelle règle de calcul se met aujourd'hui en place. On parle maintenant du nombre de postes d'enseignants pour 100 élèves. Le taux actuel de 5,52 devrait passer prochainement pour être optimiste à 5,23 d'où **une baisse mathématique du nombre de postes d'enseignants en primaire dans le département.**

Ainsi, même si les effectifs de notre RPI Noailhac/ Lagleygeolle se maintiennent, nous sommes toujours, comme les autres RPI, sur un équilibre instable bordé de rouge dans les tablettes de l'Académie.

Cependant, sur le **thème de la ruralité** et pour ne pas accentuer la désertification des territoires, les directives sont encore sensibles, pour un coût raisonnable, au maintien des services publics proches des usagers. Le DASEN proposait aux élus d'innover, de mettre en place des réflexions, redéfinir le tissu rural, se fédérer, se regrouper... C'est dans ce sens que les communes de Noailhac et Lagleygeolle ont commencé à travailler avec Ligneyrac. Une première ligne de ramassage scolaire qui dessert notre RPI a déjà été ouverte sur le haut de la commune de Ligneyrac.

Un courrier du 26 mai 2015 du Président du Conseil Départemental, confirme la pérennisation de ce dispositif, dans une logique territoriale.

En effet, Turenne qui a changé de canton et qui n'appartient plus au territoire de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien, doit maintenant en termes de compétences se tourner vers la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB), pour organiser ses transports scolaires.

Les ramassages sur Ligneyrac seront logiquement orientés par le Conseil Départemental vers le RPI Noailhac/lagleygeolle, pouvant favoriser à moyen terme une sensible augmentation des effectifs.

Voici quelques-uns des éléments du dossier que nous irons argumenter et défendre auprès des services de L'Académie avec l'aval nécessaire des élus de Ligneyrac, en comptant sur la bienveillance des familles.

Du côté de l'école

Activités périscolaires

Les activités périscolaires ont été mises en place par les mairies dans le cadre de la loi sur les nouveaux rythmes scolaires. À Noailhac, depuis septembre 2014, Cécile et Marie-France, employées communales, continuent d'encadrer ce projet. Des formations ponctuelles au CNFPT leur permettent de renouveler et de faire émerger de nouvelles idées. Elles sont toujours ponctuellement secondées par Eléonore Saulenc, Dominique Mézan et Dany Lassalle, toutes trois habitantes et bénévoles de Noailhac, pour des activités plastiques et manuelles, des ateliers pâtisserie, contes, des activités physiques et jeux de cour.

Jusqu'à présent, l'État allouait une subvention pour faciliter la mise en place de ces nouvelles animations. Mais dès la rentrée de septembre 2015, ces subventions ne seront plus automatiques ni obligatoires. Ainsi, les communes qui dorénavant souhaitent bénéficier des aides de l'État (54€ par élève), doivent réfléchir et mettre en place un PEDT (Projet Educatif Territorial) "au service de la complémentarité et de la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire, dans l'intérêt de l'enfant...". Le conseil d'école tient lieu de comité de pilotage.



Le PEDT de notre commune, coordonné par Patrick SERRAGER a été validé le 15 avril 2015 par les administrations signataires (Préfet, Directeur Académique, Directeur de la CAF). Une évaluation bilan de fin d'année devrait permettre des modifications ou réajustements par le comité de pilotage.

Fort de ces nouveaux aménagements périscolaires, notre commune de Noailhac a aussi été retenue depuis septembre 2014 pour être labellisée et subventionnée comme « accueil de loisir périscolaire » par les services de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la Corrèze. Ainsi, le cahier des charges prévoit que, bien plus qu'une garderie, les enfants restant le soir après la classe, peuvent aussi s'inscrire dans un projet d'activités ludiques. Ces subventions ont permis d'acheter du petit matériel et des jeux.



Les D.D.E.N. en réunion à Noailhac

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale du secteur de Meyssac se sont réunis à Noailhac le 7 mai, à l'invitation de leur président, Jean-Claude Boisseau. À cette occasion, il a fait le compte-rendu du conseil d'administration qui s'est déroulé à Tulle fin mars dernier. La mobilisation de l'école autour des valeurs de la République, les principes régissant la laïcité (liberté de conscience, égalité des citoyens et neutralité de l'Etat et des services publics), ont été évoqués. Il a rappelé également les missions des DDEN, amis et défenseurs bénévoles de l'école publique, dont la principale est de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école. À ce titre les DDEN, gardiens de la paix scolaire, peuvent aider les établissements pour expliquer ce qu'est la laïcité.

Les échanges ont permis de faire le point sur les projets éducatifs territoriaux qui proposent à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école en organisant la complémentarité des temps éducatifs.



D'autres sujets ont été abordés : les visites des écoles ainsi que le projet de carte scolaire pour la prochaine rentrée. Tous ont regretté le projet de fermeture d'une classe à l'école de Marcillac-la-Croze au sein du regroupement pédagogique intercommunal Branceilles-Curemonte-Marcillac et demandé que tout soit mis en œuvre d'ici l'été afin de l'éviter.

Le samedi 30 mai, les DDEN se sont réunis à Saint-Cernin de Larche pour leur assemblée générale.

Sylvie Féré,
DDEN

"C'est ma tournée" concerts itinérants d'été en milieu rural en Corrèze



L'ADIAM de la Corrèze, la FAL et "Des Lendemain Qui Chantent", s'associent pour organiser des concerts dans des lieux insolites (lieux publics, patrimoniaux ou naturels, concerts chez l'habitant...) en parcourant la Corrèze de petite commune en petite commune.

Ces concerts d'été sont gratuits en milieu rural, et co-organisés avec les élus, les associations ou les habitants et restent accessibles à toutes les générations.

YOANNA sera en concert à NOAILHAC, le jeudi 16 juillet à 20h30, dans la cour de l'école

Née à Genève à la fin des années 80, Yoanna est une chanteuse suisse qui a conquis la scène depuis les années 2000.

Après avoir écumé des festivals comme "Les Francfolies" ou le "Printemps de Bourges", elle revient en 2015 avec un troisième album "Princesse".

Des arrangements sobres, musiques hybrides, accordéon et violoncelle, voix en avant, Yoanna c'est du vrai, de l'authentique, de la sincérité, de la sensibilité et une grande gueule pour défendre ses idées. Comme qui dirait, la petite fille d'une

certaine Brigitte Fontaine, pour toute l'aspérité des textes scandés, enveloppés d'une immense tendresse...



Venez découvrir,
apprécier et
vous régaler...

Concert tout
public.
Durée : 1h30

www.yoanna.fr

Enquête besoins en main-d'œuvre 2015 en Limousin par Pôle Emploi www.bmo.pole-emploi.org Dossier consultable en mairie

Les projets de recrutement.

En Limousin, 4400 entreprises envisagent de recruter en 2015, pour un total de 15400 projets de recrutement.

En 2015, plus d'1 projet de recrutement sur 2 provient d'une entreprise du secteur des services : la santé humaine et action sociale (2100 projets), l'hébergement et restauration (1600 projets), les services scientifiques, techniques, administration et soutien (1 500 projets), et les services aux particuliers (1 300 projets) concentrent les intentions d'embauche.

On retrouve également le secteur de l'agriculture (y c l'agroalimentaire) qui regroupe 22,9% de l'ensemble des projets de recrutement, soit 3 300 intentions d'embauche qui sont essentiellement des recrutements saisonniers.

Avec 1600 projets, ce qui représente 10,3% du total régional, le commerce demeure un pôle de recrutement important.

19% des établissements situés sur le bassin de Brive et 20% sur le bassin de Limoges envisagent de recruter en 2015. Ces deux bassins enregistrent des volumes de projets d'embauche importants dans la région : 4700 pour Limoges et 4100 pour Brive.

8500 projets de recrutement ne sont pas liés à une activité saisonnière, soit 55% de l'ensemble des projets

Avec plus de 3 300 intentions d'embauche, les établissements de moins de 10 salariés sont à l'origine de 39% des projets de recrutement non saisonniers. Les « 10 à 49 salariés » en regroupent 27% et les « 50 et plus » 33%.

Plus de 6 projets de recrutement permanents sur 10 sont issus du secteur des services.

Les secteurs de la santé humaine, des autres activités de services et les services

scientifiques/techniques, regroupent 38% des intentions d'embauches.

Les métiers liés à la vente, au tourisme et aux services concentrent 35% des recrutements envisagés en 2015.

Répartition des projets permanents par famille de métier

Vente, tourisme et services : 2933 (34,6%)
Sociales et médico-sociales : 1139 (13,4%)
Fonctions administratives : 692 (8,1%)
Fonctions d'encadrement : 959 (11,3%)
Ouvriers secteurs de l'industrie : 857 (10,1%)
Ouvriers du BTP : 481 (5,7%)
Autres techniciens et employés: 248 (2,9%)
Autres métiers : 1178 (13,9%)

Les 15 métiers permanents les plus recherchés représentent 40% de l'ensemble des projets permanents.

Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM) : 374
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine: 369
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...) : 290
Jardiniers salariés, paysagistes : 262
Aides à domicile et aides ménagères : 238
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales) : 202
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise) : 202
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires : 201
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art) : 191
Conducteurs et livreurs sur courte distance : 186
Agents d'accueil et d'information, standardistes : 183
Techniciens de la banque, gestionnaires de patrimoine : 179

Enquête besoins en main-d'œuvre 2015 en Limousin (suite) par Pôle Emploi www.bmo.pole-emploi.org Dossier consultable en mairie

Professionnels des spectacles : 165
Agents de services hospitaliers : 164
Infirmiers, cadres infirmiers et
puéricultrices : 164

6 900 projets de recrutement sont liés à une activité saisonnière, soit 45% de l'ensemble des projets

Les 10 métiers saisonniers les plus recherchés

Arboriculteurs salariés, cueilleurs : 2810
Professionnels de l'animation socioculturelle
(animateurs et directeurs) : 441

Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM) : 434
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis) : 316
Aides à domicile et aides ménagères : 241
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine : 212
Agents d'accueil et d'information, standardistes : 197
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles: 177
Aides-soignants(médico-psycho.,auxil. puériculture, assistants médicaux...) : 169
Cuisiniers : 136

Information logement ADIL

Prêt À Taux Zéro (Ptz)



Qui peut bénéficier du PTZ ? Un prêt à taux zéro, « PTZ », pour quoi faire ?

Cette information est affichée en mairie

L'équipe des conseillers juristes de l'A.D.I.L. 19 est à votre disposition, gratuitement, pour tous renseignements sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement.

ADIL Information Logement n°188

Le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)

Destiné aux travaux de rénovation énergétique des logements, **le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)** est un dispositif fiscal. Il permet aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu un pourcentage des dépenses liées à la fourniture et parfois à l'installation d'équipements performants.

Voir documents en mairie

Association Départementale d'Information sur le Logement

62 av Victor- Hugo
19 000 TULLE
Tél : 05.55.26.56.82
Fax : 05.55.26.00.99
adil19@wanadoo.fr



Nos permanences

Argentat, Beaulieu, Beynat, Bort-les-
Orgues, Brive, Egletons, Eygurande,
Lubersac, Marcillac La Croisille, Mercoeur,
Meysac, Neuvic, Objat, Sornac, Ussel,
Uzerche.



Le tour du Limousin

Le Tour du Limousin passera à Noailhac, le **mercredi 19 août**. La circulation sur la D38 sera interrompue entre 14h et 16h30.

Les organisateurs recherchent des signaleurs pour assurer la sécurité. Les volontaires doivent être titulaires d'un permis de conduire. Merci de vous inscrire en mairie.

Les tiques : adoptez les bons gestes

Communiqué de l'association France Lyme

La belle saison nous invite à nous habiller légèrement et à profiter de la nature lors de nos loisirs par des promenades ou de longues randonnées, sans oublier ceux dont le métier ou les activités se situent dans les milieux naturels : or ces derniers ne sont pas sans danger. C'est dans les bois, les hautes herbes, les jardins, les arbustes, que vit la tique, un acarien qui s'accroche à tout être vivant.

La maladie de Lyme (ainsi que d'autres co-infections possibles) transmise à l'homme par les tiques n'est pas une maladie anodine ; et s'il ne faut pas affoler inutilement la population, il est indispensable de l'informer. Cette affection est à prendre au sérieux : ignorée ou mal soignée, elle peut s'avérer grave, d'où la très grande importance de la prévention.

L'association France Lyme, association de lutte contre les maladies vectorielles à tiques, est une association nationale. Elle organise de la prévention pour tous les publics, soutient et conseille les malades.

Association France Lyme

BP 10049/Arcueil - 94114 La Poste Arcueil
PDC

contact@francelyme.fr

Site : <http://www.francelyme.fr>



Prévention des maladies vectorielles à tiques :

Se protéger des tiques, porteuses de nombreuses maladies, est une priorité.

Évitez les tiques : dehors, portez des **vêtements clairs, couvrant** les jambes, les bras et le cou, des chaussures fermées, un chapeau, utilisez des répulsifs et traitez les animaux domestiques.

Soyez vigilant du **printemps** à l'**automne**.

Après toute sortie, **inspectez-vous** minutieusement la peau : plis, dos, tête... La tique peut être très **petite** et sa piqure est **indolore**.

Si vous êtes piqué par une tique : **ôtez-la avec un tire-tique** (disponible en pharmacie ou cabinet vétérinaire) **sans appliquer aucun produit** sur la tique (alcool, éther...), puis **désinfectez** la plaie. Notez la date de la piqure et photographiez tout symptôme dermatologique.



Si une tache rouge apparaît plus tard : consultez votre médecin, c'est peut-être un "**érythème migrant**", signe de la maladie de Lyme. Cette maladie peut également se manifester par un **état grippal** (fièvre, courbatures...), sans forcément la présence d'un érythème migrant.



Sans traitement précoce, la maladie de Lyme peut devenir potentiellement grave et provoquer douleurs articulaires et musculaires, atteintes neurologiques, paralysie faciale, épuisement...

Une mutuelle communale en Midi Corrézien

De nombreux administrés, dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU, renoncent à souscrire une complémentaire santé : le coût de ce service, pourtant indispensable à l'obtention de soins médicaux de qualité, leur est trop élevé. Ce peut être le cas, en particulier, des personnes âgées ou des jeunes seuls ou en famille.

Devant ce constat, les élus du Centre Communautaire d'Action Sociale des Villages du Midi Corrézien ont décidé de soutenir le dispositif « Ma commune, ma santé », porté par l'association ACTIOM. Inspirée d'initiatives menées par des élus locaux, cette opération peut permettre à certains d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures conditions, grâce au principe de mutualisation élargie, avec des tarifs avantageusement négociés au regard du marché.

D'autres collectivités sont déjà partenaires d'ACTIOM. Certains assurés qui possèdent déjà une mutuelle pourront également envisager un gain en pouvoir d'achat.

Une réunion de présentation du dispositif « Ma commune, ma santé » a eu lieu le vendredi 23 janvier 2015 à la mairie de Meyssac. La documentation et les dossiers de demande d'adhésion peuvent être retirés dans les mairies des villages du Midi Corrézien, ou auprès du CCAS (Le clos joli, à Meyssac. Tél 05 55 84 31 00).

Une permanence pourra être proposée ultérieurement afin que les personnes intéressées puissent être accueillies de façon individuelle.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

M. RIGOT, de l'association ACTIOM, au 06.67.52.22.10 - Site internet : macommunemasante.org

Frelons, Guêpes...

Voilà maintenant quatre ans qu'Anthony SIGNOL intervient pour les entreprises privées et aussi chez les particuliers de 70 communes dont Noailhac, pour la destruction des nids de guêpes, frelons communs, frelons asiatiques.

Ce service professionnel payant s'appuie sur une parfaite connaissance de tous les vespides.

Il comprend :

- ❖ Une mise en sécurité des personnes et des animaux domestiques lors de l'intervention.
- ❖ Une utilisation raisonnée de produits à bases végétales bio.
- ❖ Une destruction intégrale avec enlèvement des nids et préservation de la faune locale.

Pour toute autre information ou une intervention vous pouvez contacter :

Anthony SIGNOL

Larheing

19190 LANTEUIL

05 55 23 28 47

06 31 09 58 91

anthonysegnol@yahoo.fr



Inscription BAFA 2015

Inscription BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) :

Vous devez vous inscrire sur le site internet : www.bafa-bafd.gouv.fr

Pour les démarches à effectuer et les documents à fournir, vous pouvez vous adresser en mairie.

Stages de formation générale :

Samedi 11 juillet au samedi 18 juillet

Lieu : Juillac (en demi-pension).

Samedi 17 octobre au samedi 24 octobre -

Lieu : Le Lonzac (en internat)

Stages de formation d'approfondissement :

Lundi 17 août au samedi 22 août -

Lieu : Allassac (en demi-pension)

Environnement/Activités de plein air Petite enfance.

Lundi 26 octobre au samedi 31 octobre -

Lieu : Le Lonzac (en internat)- Arts plastiques Petite enfance.

Devenir secouriste



La Croix-Rouge française recherche des secouristes.

Lors de manifestations sportives, culturelles, etc... la Croix-Rouge met en place des postes de secours pour assurer une couverture sanitaire. Le dispositif repose sur des équipes de **secouristes bénévoles**.

La mission des secouristes : protéger la victime, la **secourir**, ce qui permet de stabiliser ou améliorer son état et **alerter** en transmettant un bilan au médecin régulateur du SAMU.

Les formations sont gérées par la Délégation Départementale de la Corrèze.

Pour tout renseignement téléphonez au : **05 55 74 44 11**.



Recherche de bénévoles Croix-Rouge

La délégation locale de Meyssac qui assure l'aide alimentaire pour Beaulieu et Meyssac, recherche des bénévoles.

Deux permanences par mois, **le jeudi de 14h à 17h** sont actuellement assurées par 4 personnes seulement. La présence d'au moins 2 personnes à la fois est nécessaire (10 à 15 familles envoyées par les assistantes sociales se présentent à chaque permanence). Il faut assurer l'accueil, préparer un colis adapté aux besoins des bénéficiaires et enregistrer sur informatique les produits distribués.

D'autre part, les membres de la Croix-Rouge reçoivent le mercredi matin, tous les quinze jours, les denrées alimentaires en provenance de la Banque alimentaire. Ils les enregistrent et les rangent dans la réserve.

Les bénévoles se relaient et ne participent pas à chaque permanence. Ils doivent pouvoir donner 3 à 4 heures de leur temps, au minimum une fois par mois, pour la réception de la commande ou pour la distribution. Ils auront à soulever des poids (cartons de conserves, packs de lait, etc...) et/ou à utiliser un ordinateur pour l'enregistrement.

Des qualités d'écoute et de discrétion sont recommandées pour respecter les 7 principes fondamentaux de la Croix-Rouge : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mairie de Meyssac : 05 55 25 40 20.

Dany L.

Retrouvailles des matins d'école...

Les matins d'école, autour de Fabienne Terrieux, "Nounou Fabienne", s'organise un point de rendez-vous fort sympathique au bas du chemin de la Rochette, point d'arrêt du ramassage scolaire.

Mamans, bébés, petits et grands se retrouvent autour de la spacieuse voiture de Fabienne qui, à l'occasion, se transforme en abri bus.



8h05, maman Laetitia arrive avec sa petite fille Elise, 5 mois, qui va passer la journée chez Nounou Fabienne. Le temps de quelques échanges pour le bien-être de bébé, c'est au tour de maman Gaëlle du Peuch de déposer Emmy 2 ans et Ethan 6 ans qui, lui, prendra le car pour l'école. Entre-temps, maman Candy est arrivée à pied avec Jade et Emma, ravies de retrouver leur copine Anne.

Vite, 8h15, le car est là ! Dernière bise, dernier conseil, petit câlin... et nos écoliers rejoignent Loïc qui est déjà installé dans le bus. Pas de temps à perdre et en route pour l'école, laissant Nounou Fabienne avec ses deux charmantes petites pensionnaires qui ont hâte quant à elles de partager jouets et dessins avec leur copain Morgan.

Ainsi, à la croisée des chemins de notre commune, ces retrouvailles des matins d'école sont autant de rayons de soleil, rayons d'une belle jeunesse, qui font plaisir à voir...



Fabienne Terrieux

Pub



COUVERTURE
CHARPENTE
GOUTTIÈRE ALU
OSSATURE BOIS

06.28.45.75.46
jm.couverture19@gmail.com

807 649 033 RCS Brive

Le siège social de la société JM Couverture est au Pouget de Noailhac, domicile de Jean-Michel PRAT.

Pour le rencontrer, se rendre au bureau, à son dépôt de Malemort.

Le Peyroux- Route d'Argentat
19 360 MALEMORT.

La restauration de l'église : reportage photos

Janvier



Au-dessus du narthex, le mur gris du pignon est démonté en partie et consolidé.



Les échafaudages



Réunion de chantier le 29 janvier.



Le clocher est découvert.



Les cloches sont visibles depuis les échafaudages

La restauration de l'église : reportage photos

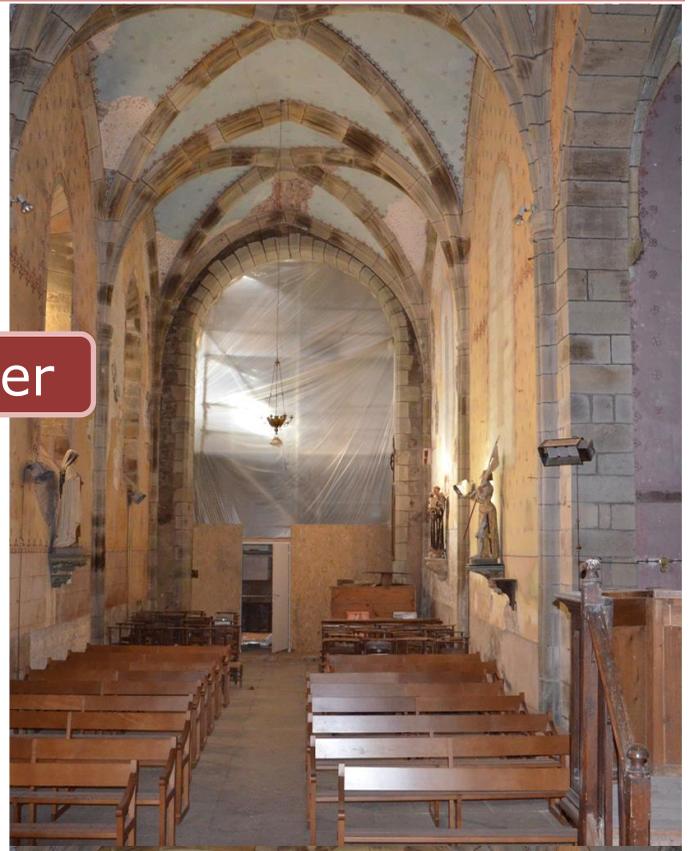


Le mur pignon est rebâti



Niveau des appartements du château

Février



À l'intérieur, une toile plastique sépare le narthex de la nef.



Le larmier est posé (à droite)



Essais de couleurs pour les joints

La restauration de l'église : reportage photos

Mars



Les bois de la charpente du clocher sont très endommagés, ils sont démontés.



Réunion de chantier



Un personnage est à nouveau visible sur un mur du chœur.



Le beffroi va être démonté.



Nouvelle charpente du narthex

La restauration de l'église : reportage photos

Avril



Charpente du clocher en cours de réalisation



Le crépi intérieur du narthex est réalisé.



Des bois neufs et anciens constituent la nouvelle charpente du clocher.



Les bois de la charpente, à l'intérieur du narthex, sont blanchis.



La charpente au-dessus du narthex est en place.

Mai



Un passage a été bâti pour accéder aux combles et au clocher.

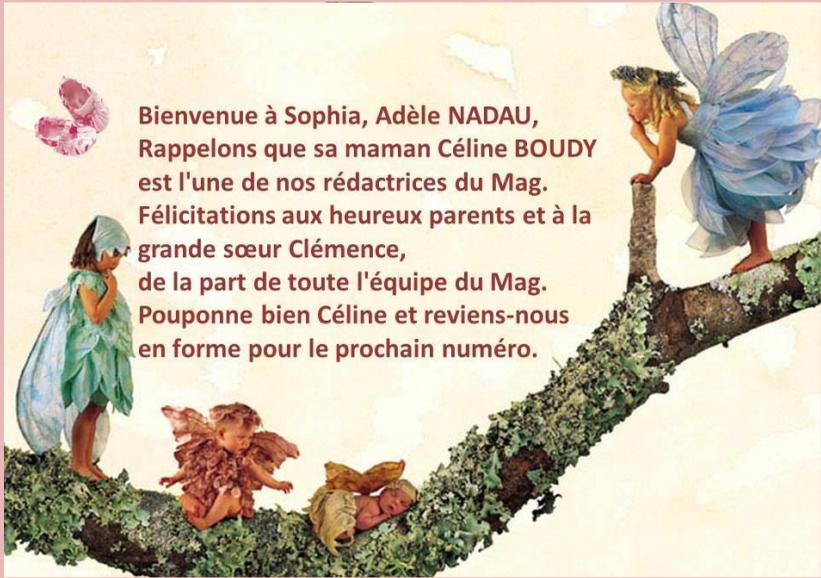


Les joints de la tour sont faits.

Tu l'as
(re)connu ?



Noailhac Mag donne la plume aux Noailhacois Cette partie est la vôtre !



Bienvenue à Sophia, Adèle NADAU,
Rappelons que sa maman Céline BOUDY
est l'une de nos rédactrices du Mag.
Félicitations aux heureux parents et à la
grande sœur Clémence,
de la part de toute l'équipe du Mag.
Pouponne bien Céline et reviens-nous
en forme pour le prochain numéro.



Activités périscolaires

Inauguration de la salle d'exposition géologique



Vide-greniers du 28 juin

Une équipe dynamique autour de son
coach Bernard BOYER.

Les photos de la manifestation seront
publiées dans le Noailhac Info de
Janvier 2016.

Avis de recherche : où sont les simous ?

Je fais environ 5 cm de long, je peux vivre jusqu'à 30 ans, ma pupille est en forme de cœur, mon dos verruqueux est coloré de diverses teintes de brun et de vert, mon chant doux et plaintif me vaut le nom de "sonneur". **Qui suis-je ?**



Le "Sonneur à ventre jaune" ou "simou", espèce remarquable du Limousin et menacée de disparition.

Ces crapauds, bien que dotés d'une apparence peu ragoûtante, sont d'utiles auxiliaires du jardin en détruisant nombre d'insectes et de limaces. D'ailleurs, tous ses congénères, au sens large et à l'exception des espèces introduites par l'homme et devenues invasives, sont des espèces menacées et protégées dans de nombreux pays.

Ce "Sonneur à ventre jaune" fait l'objet d'une attention particulière en Limousin : il a en effet presque totalement disparu de France, mais se retrouve encore sur notre territoire.

Il a été observé sur les communes voisines (Cosnac, Lagleygeolle, Turenne, Jugeals-Nazareth), mais jamais encore à Noailhac.



Soyez attentifs ! Le printemps et l'été sont les périodes les plus propices pour le rencontrer (d'avril à septembre). D'ordinaire, sa grande discrétion lui permet de passer inaperçu. Il affectionne les zones humides, petites mares, flaques, ornières. Il est facile à reconnaître, mais difficile à repérer car si son ventre est d'un magnifique jaune marqué de noir, son dos est brun couleur terre, ce qui le rend discret. Contrairement à la plupart des amphibiens, il est actif de jour comme de nuit, vous pouvez donc le croiser en journée.

Les jardiniers, promeneurs à pied et à vélo peuvent donc le repérer, le reconnaître et le protéger, et sont invités à prendre contact avec une association qui travaille dessus si jamais ils ont la chance de l'apercevoir : *GMHL, Maison de la Nature Limoges* : gmhl@gmhl.asso.fr - 05 55 32 43 73

Lorsqu'il est dérangé ou agressé, le simou montre le dessous de ses pattes, formant un "U", montrant ainsi sa couleur jaune, symbole de toxicité.

Il est protégé en France depuis 1976.

Céline Boudy

Comment aider à sa protection ?

- éviter les traitements chimiques dans les jardins et les prairies
- ne pas faire disparaître les prairies humides
- maintenir les murets de pierres sèches et les petites zones boisées.
- restaurer les lavoirs et anciennes mares
- entretenir les fossés et pièces d'eau aux périodes adéquates (d'octobre à décembre)

Une histoire à dormir debout !



L'inhumation du 1^{er} maire de Noailhac, Jean-Joseph de Leymonerie le 21 décembre 1815 à Végennes. Pourquoi Végennes et non Noailhac ?

Une légende rapportée dans le *Limouzi* de Mars 1895 aurait fait épouser à notre Jean-Joseph, avant la Révolution, une fille naturelle de Louis XV lequel aurait donné en dot le château de Végennes. Le couple n'aurait pas eu de descendance, le château serait donc revenu au roi. Légende !

En réalité, Mr de Leymonerie acheta le château de Végennes au Marquis de Cardillac en 1776 affirme notre document alors que la date officielle de la vente est du 26/11 /1787 !

Entre temps, il y eut pour Jean-Joseph : la Garde Ecossoise, puis la Révolution. La nomination comme maire de Noailhac en Mars 1790 mais une émigration prudente en 1792. Enfin le retour et, en dernier lieu, la retraite dans son château de Végennes avec son épouse Jeanne-F-M Le Proux de la Rivière.

Une cruelle maladie, on peut penser à la goutte, le fit souffrir trois ans durant. Sentant ses fins dernières, il fit appeler l'auteur de ce récit*, voulant s'entretenir avec lui des dispositions particulières qu'il comptait prendre.

"J'arrivais vers le soir et il demanda qu'on me laissât seul avec lui... Le lendemain on l'administra et 3 jours plus tard il succomba".

Il laissait mille écus à Mr Delol**, à Marie et sa femme autant, dont le revenu irait aux pauvres de la paroisse à condition que lui et elle soient enterrés dans l'Eglise.

De belles obsèques avaient été prévues. La fosse creusée dans leur chapelle, la chaux vive prête. La levée de corps eut lieu vers deux heures de l'après- midi.

Et là, coup de théâtre !

Dans la rue, le maire de Végennes*** en écharpe fait opposition à l'inhumation dans l'église en vertu de la loi. Pendant ce temps, écrit l'auteur du document : *"on me crie de tous côtés : les uns pour que je fasse*

entendre raison au maire et Mme de Leymonerie pour me supplier car un violent feu de cheminée allait les brûler ! Les neveux Cérou et le Dr Ponchet se chargèrent du feu".

L'auteur-témoin fit remarquer au maire qu'un décret était paru faisant des exceptions aux inhumations dans les églises en cas de donation importante. Il ne voulut rien entendre disant que l'aristocratie voulait *"renaître de ses cendres "*.

Le cercueil attendait toujours au milieu de la rue. Les portes de l'église ayant été fermées par le maire, il fallut bien creuser une fosse au cimetière. Ce qui fut fait et le cercueil déposé là.

"S'ensuivit la rédaction d'une plainte... "

Mais 2^{ème} coup de théâtre !

"Pendant la veillée, on vint nous avertir que le maire armé d'un long coutre de charrue l'enfonçait dans la fosse pour s'assurer que le cercueil y était"!

Profanation de sépulture ! L'affaire irait au procureur du Roi... Le pauvre maire fut destitué et son plus grand adversaire nommé à la place !

Question à laquelle mes documents ne répondent pas encore :

Où se trouve finalement la dépouille du 1^{er} maire de Noailhac ?

Je pense pouvoir vous donner la réponse dans le prochain Noailhac Infos ainsi que le pourquoi de mon intérêt pour la famille Leymonerie.

Marie-Rose Barandiaran-Jaubertie

D'après les documents fournis par Mr Jean-Noël Pommier et Mr Dunoyer de Segonzac cousin de l'actuel propriétaire du château de Végennes et descendant de neveux du couple Leymonerie

* Il s'agit de Gaspard Certain de la Meschaussée de La Coste de Noailhac (1767-1844)

** Un prêtre probablement

*** Ironie du sort le maire s'appelait Lacroix !

La tradition revisitée par San Salvador

La formation vocale "San Salvador" invitée par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine s'est produite à la salle des fêtes le 18 avril. Les spectateurs ont été séduits par ce groupe original et son énergie communicative, précédemment connu sous le nom de « Bal à la Voix ».

Issus de Saint Salvadour en Corrèze, siège de l'association « Lost in Traditions », qui assure le soutien de divers projets artistiques, ces six jeunes musiciens : Thibault, Eva, Gabriel, Laure, Sylvestre et Marion, ont entrepris depuis plusieurs années un travail de recherche artistique autour de la polyphonie. Ils baignent depuis leur enfance dans la musique et la culture traditionnelles du Limousin et utilisent ce savoir pour créer leur propre univers.

Des rythmes de bourrées succédaient à des chants lents, sur des thèmes variés : le printemps, la religion ou la guerre. Jamais de monotonie dans ces interprétations mais une véritable mise en scène de chaque morceau.



Le spectacle était aussi au fond de la salle où des participants portés par l'ambiance esquissaient quelques pas de danse, à l'exemple de Pierrette Francoulon, de Stolan, la « marraine » des chanteurs et qui, comme eux, fait aussi partie du « Chœur de la Manu ».

En bref, une soirée pour tous publics avec un groupe chaleureux qui sait faire le lien entre tradition et création.

Partant de textes du patrimoine local, essentiellement en occitan, ils recomposent les musiques et en font des créations personnelles, très éloignées du folklore.

Entraînés par Gabriel, le meneur du groupe, les chanteurs ont harmonieusement équilibré les percussions, les claquements de mains et les voix utilisées comme des instruments. Se répondant ou s'affrontant, ils alternaient chuchotements et montées en puissance, amplifiant le volume de façon spectaculaire.



Dany L.

Circuits de la Vicomté de Turenne

Les circuits de la Vicomté proposent 3 balades pour découvrir le terroir, 360° autour de la Butte de Turenne. Trois boucles ont été définies : celle de Noailhac, celle de Ligneyrac et celle de Turenne. Elles sont jalonnées de flèches vertes et de stations qui offrent les meilleurs points de vue pour plonger dans la géographie et l'histoire des lieux.

La boucle de Noailhac représente une distance de 13,3km qui peut se parcourir en 3h45. Les thématiques des stations sont "le paysage géologique" et "un paysage sous surveillance". Le panneau de départ a été installé l'an dernier sur la place de l'église, il faudra

attendre la fin des travaux de restauration pour y accéder.

À Noailhac, un chemin ancien a été réhabilité avec l'accord des propriétaires de quelques parcelles. Il permet de relier La Barette à Sabazot, hameau de Ligneyrac.

La boucle de Ligneyrac représente 8,6km et celle de Turenne : 10,6km.



De La Barette à Sabazot

Dany L.



Des livrets sont disponibles à l'Office de Tourisme de Collonges, ils affichent un plan des parcours et expliquent la finalité de ces promenades: photographier les paysages. De nombreux conseils sont proposés pour inciter à prendre des images au bon endroit, au bon moment, en fonction de la saison, du temps, de l'heure... Un véritable cours de photo, sur le cadrage ou l'éclairage est donné dans ce livret. Les Paysages de la Vicomté offrent ainsi une source inépuisable d'inspiration.

Les VTTistes de la Tulle Brive Nature à Noailhac

Le 12 avril dernier s'est déroulée la 5^e édition de la "Tulle Brive Nature", une course conviviale et atypique (elle change de sens chaque année) qui accueille de plus en plus de participants. Ils étaient 4200 inscrits sur les différents parcours de trail, marche nordique et sportive, de randonnée ou de cyclo et VTT.

Les 224 VTTistes qui avaient choisi le parcours de 55 km au départ du Coiroux ont traversé notre commune. Ils sont arrivés de La Bitarelle (Lanteuil) avant de passer à Stolan, à la Croix de Stolan puis aux étangs de Laguille avant de poursuivre à La Chatie (Collonges-la-Rouge).

Le parcours les aura ensuite conduits à Turenne, Jugeals-Nazareth,...

L'arrivée se faisait à Malemort, à la Plaine des Jeux.



Cette randonnée non chronométrée et sans classement a permis aux participants d'apprécier nos paysages par une très belle journée ensoleillée. Les élèves de l'école de gendarmerie de Tulle étaient là pour assurer la

sécurité aux différentes intersections. Des habitants de la commune ont participé à cette journée : à pied ou à vélo ; Julien Bartoli, responsable du magasin Sport Bike, était quant à lui en charge de l'assistance technique aux participants.



Céline Boudy

Une table d'orientation à Orgnac

Le 3 mai dernier, les habitants d'Orgnac, se sont réunis au "communal", terre dont ils ont un usage partagé et où ils aiment se retrouver, pour une sympathique manifestation. Le propos était d'installer dans cet espace situé à 473 mètres d'altitude, une superbe table en pierre qui n'attend plus que quelques gravures pour devenir une table d'orientation.

Cette initiative revient à Jean-Marie Jaladi, l'un des plus anciens habitants du lieu. Artisan maçon-tailleur de pierres, retraité, il a souhaité mettre son savoir-faire, unanimement reconnu, au service de tous en créant cette œuvre. Le plateau rond, cerné de métal, est constitué de pièces de grès rouges d'Orgnac, parfaitement taillées, de formes variées et qui s'assemblent comme une marqueterie, autour des axes qui porteront les points cardinaux.



Cette implantation dans un lieu chargé d'histoire, au-dessus du souterrain, avait été actée par une délibération du Conseil Municipal. En présence du maire, Christian Lassalle, les participants, dont de nombreux enfants très intéressés par l'opération, ont transporté et scellé la table sur un socle bâti par Jean-Marie Jaladi, posé sur un pavage circulaire. L'utilisation d'une boussole a permis d'orienter sans erreur l'ouvrage et de vérifier qu'Orgnac avait retrouvé le Nord.

Cathy Ruebenthaler, conseillère municipale et résidente du village, portant symboliquement une écharpe aux couleurs des anciens seigneurs, les Orn hac et Raymond Jaladi, animateur du village, qui l'a pour la circonstance intronisée "maire de la commune libre d'Orgnac", ont invité l'assistance à arroser cette table que les visiteurs pourront désormais admirer.



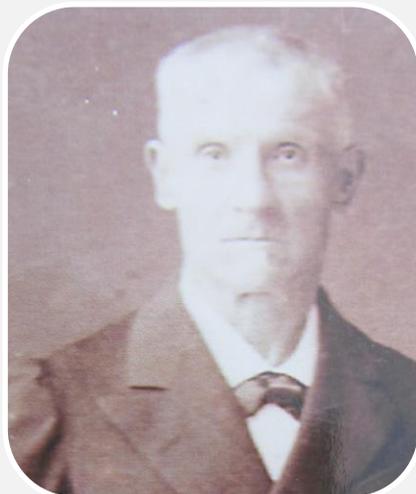
Dany L.

Le travail de la pierre à Noailhac : une affaire de famille.

Au 19^e siècle, on extrayait le grès rouge des carrières de Noailhac et on exportait des pierres taillées sur mesure ou des meules vers Tulle, Bort les Orgues, Aurillac, Bordeaux et même Narbonne.

La famille CLAUX exploitait les carrières situées sur la route de Brousse. Certaines leur appartenaient, d'autres étaient louées. Les CLAUX sont une famille ancienne du village dont on trouve trace dès le quinzième siècle résidant à Chauffingeal, à La Rougerie ou enfin au bourg.

Les documents les plus nombreux à notre disposition concernent les activités commerciales d'Etienne CLAUX (1799-1856), propriétaire, maître maçon, et de son fils Jean-Baptiste CLAUX (1823-1914), fabricant de meules, meules à polir, meules à aiguiser en tous genres et de toutes grandeurs.



Pour l'extraction, ils avaient des employés. Ainsi, en 1856, Clément TRONCHE est employé carrier, payé un franc la journée. VOUZOU est manœuvre et GRAMAT, domestique.

Pour la livraison des pierres, le transport se faisait soit par des gabares, soit par des bœufs attelés et par chemin de fer dès que les lignes ont été ouvertes en Corrèze vers 1860.

La pierre de Noailhac avait la réputation d'être parfaite pour les meules à aiguiser car elle est régulière. Elle servait dans les usines d'armes de Tulle et de Bordeaux pour la fabrication des baïonnettes. Cette arme, glissée rapidement sur le canon, changeait le fusil en arme blanche légère et efficace dans les corps à corps.

Les métiers de la pierre étaient dangereux et pénibles, Jean-Baptiste était un commerçant nonchalant, les lettres de relance sont nombreuses ! Ces activités s'inscrivaient dans une tradition d'exploitation des ressources locales mais elles n'engendraient pas de richesses suffisantes pour intéresser un successeur : tous les enfants de Jean-Baptiste sont partis chercher du travail à Paris à la fin du XIX^e siècle.



LES LIVRES DE COMPTES DE JEAN-BAPTISTE CLAUX :

Ils sont très détaillés et laissent deviner sa vie quotidienne et les relations dans le village de NOAILHAC. Ils sont écrits en français avec une orthographe parfois phonétique, mais il est certain que Jean-Baptiste CLAUX parle patois : il mélange "ce" et "che", ajoute des "a" en finale.

Les livres montrent une économie fermée, faite de micro-crédit dans l'entourage immédiat, d'argent emprunté non pas à une banque mais à des particuliers avec qui Jean-Baptiste est en affaire. Il y a bien une banque mentionnée, la banque MARTINIE à Brive mais même le percepteur des impôts est payé avec de petites sommes.

Régulièrement, Jean-Baptiste règle tout ou partie de ses dettes. La formule pour un compte réglé est : "Nous sommes quittes". Certains remboursements se font devant témoins précisément cités : femme, servante, voisin. L'argent emprunté coûte des intérêts parfois. Noël, la fête de Saint Clair à Tulle marquent des échéances pour les engagements comme au siècle précédent. Le rapport à l'argent est proche du troc et du service échangé et repose sur la confiance et la connaissance des gens du pays entre eux, on comprend très bien l'importance d'une bonne réputation.

Le travail de la pierre à Noailhac : une affaire de famille.

Les livres de comptes de Jean-Baptiste CLAUX (suite) :

Les ouvriers sont payés par petites fractions, un bilan est fait soit au trimestre, soit par année. VAUZOU, ouvrier, est payé 16 francs par mois, mais réglé au trimestre.

Clément TRONCHE est payé 1 franc la journée travaillée, 64 jours font 64 francs.

Jean-Baptiste, le patron, fait tailler des chemises à Collonges et fabriquer des chaussures à Nespouls pour ses ouvriers.

Il avance aussi les frais funéraires au décès de madame GRAMAT pour son mari domestique chez lui. Les employés ont donc une relation de dépendance étroite avec leur patron qui a une attitude paternaliste.

Les besoins vitaux, nourriture des hommes et des animaux, vêtements sont satisfaits dans le voisinage.

Jean-Baptiste CLAUX a le sens de la famille puisque c'est lui qui a la charge de son grand père de 90 ans en 1856 et que c'est sa fille Henriette qui l'accueillera à

la retraite vers 1900 à Champigny. Il y mourra et y sera enterré en 1914.

(Henriette reviendra à Noailhac avec son fils, sa belle fille et sa petite fille, la future madame RICONIE.)

L'exploitation des carrières de Noailhac a continué après Jean-Baptiste CLAUX mais on n'a plus exporté de pierres à meuler. Il reste, devant le 5 place de l'Église, un gros bloc de pierre rouge daté de 1804 taillé par le grand-père de Jean-Baptiste CLAUX et une meule en pierre rouge.

Dominique Mézan

Les origines Noailhacoises de Jacques Chirac

Le 7 mai dernier, la presse n'a pas manqué d'évoquer l'élection, en 1995, de Jacques Chirac et de titrer : "il y a 20 ans, la France élisait le premier Président de la République Corrèzien". Cet anniversaire nous donne l'opportunité de rappeler que la famille maternelle du Président est liée à notre commune, certains Noailhacois ne connaissant peut-être pas ce point de l'histoire.

Les registres d'Etat Civil de Noailhac conservent l'acte de naissance, puis l'acte de mariage, de la mère de Jacques Chirac.

En effet, le grand-père maternel du Président, Joseph Valette, a été instituteur à Noailhac. C'est ainsi que le **26 novembre 1902**, Marie-Louise, Joséphine Valette (future mère de Jacques Chirac), est née à 4 heures du matin au domicile de ses parents à Noailhac, fille de Joseph Valette, instituteur public, âgé de 39 ans et de Victorine Mouly sans profession, son épouse, âgée de 30 ans.

L'acte de naissance a été dressé par le Maire Joseph Valen en présence du père de l'enfant et des témoins : Pierre Veyssière cultivateur à Collonges et Charles Valette sans profession demeurant à Brive.



Le **5 février 1921**, un acte de mariage est établi à Noailhac par le Maire Louis

Barrot qui prononce au nom de la loi que : Abel François Marie Chirac et Marie-Louise Joséphine Valette sont unis par le mariage. Le marié est chef de service à la Banque privée, il a 23 ans.

Il est né à Beaulieu le 6 janvier 1898, fils de Louis Joseph Chirac, Directeur d'école et de Marie-Honorine Dumay, institutrice, domiciliés à Brive.

La mariée a 18 ans, elle est sans profession et toujours domiciliée à Noailhac avec ses parents.

Les témoins sont : Fernand Valeille, agriculteur à Lon de Noailhac et Jean Chirac, préparateur en pharmacie à Tulle.

De cette union naîtront Jacqueline décédée en bas âge, puis Jacques Chirac le 29 novembre 1932 à Paris.

L'acte de naissance de Marie-Louise Joséphine Valette porte en mention marginale : Décédée le **4 septembre 1973** à Sarran Corrèze. Cette mention est signée par le Maire : Jean Germane.

Dany L.

Constat de bonne santé pour l'association Noailhac Mémoire & Patrimoine

Les membres de Noailhac Mémoire & Patrimoine se sont réunis le samedi 17 janvier 2015, à la salle des fêtes, pour l'assemblée générale ordinaire de l'association.

Après avoir présenté ses vœux, le Président a donné lecture de l'ordre du jour et commenté le rapport de gestion. Il a félicité tous ceux qui ont contribué à la réussite des diverses manifestations de l'année 2014. Rappelant l'implication des bénévoles qui ont assuré le succès de la souscription publique pour la restauration de l'église, conduite avec la commune et la Fondation du Patrimoine, il a évoqué le second grand chantier auquel l'association a fortement contribué : celui de l'infographie pour la salle d'exposition communale consacrée à la géologie.

Le rapport financier a ensuite été présenté et commenté par le Trésorier, Michel Thiaucourt. L'ensemble est équilibré, sans endettement, après versement de 5000 € au profit de la souscription.

Pour l'année 2015, de nouvelles manifestations ont été proposées par l'assemblée : une soirée avec la formation vocale San Salvador, le vide-greniers, la randonnée géologique avec visite de l'espace de la faille de Meyssac, une rencontre des anciens élèves des écoles, la foire à tout ce qui roule, les journées du patrimoine et une soirée country. NMP participera avec la Mairie à l'organisation de "Balades en Corrèze".

Le lancement de la 2e tranche de souscription pour l'église, l'installation des panneaux et fossiles de l'espace de découverte de la géologie locale, la diffusion des Actes du Colloque historique, font également partie des réalisations de l'association.

À l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil a procédé à l'élection du Bureau, suite au renouvellement de 10 membres du Conseil voté par l'Assemblée Générale ordinaire. Remerciant les participants pour leur fidélité et leur efficacité, le président les a invités à partager la galette des rois.



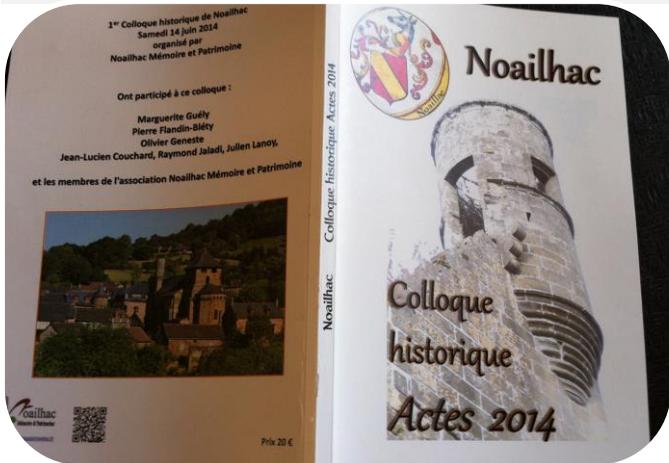
Dany L.

Noailhac Mémoire et Patrimoine

Le recueil des Actes du Colloque Historique 2014 a été édité en mars 2015.

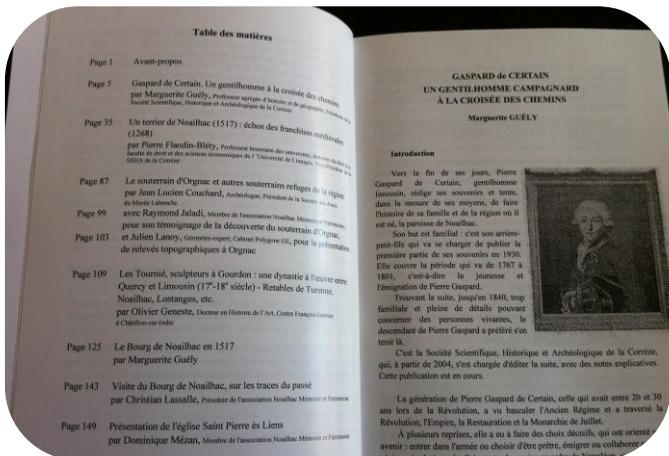
Il regroupe toutes les conférences qui ont été données le 14 juin 2014 à la salle des fêtes, sur des sujets concernant Noailhac et permet d'approfondir notre connaissance de l'histoire de la commune.

**Exemplaires disponibles à 20 €
auprès de M. THIAUCOURT
TÉL 06 78 81 00 35**



Au programme:

- **Gaspard de Certain du château de La Coste,**
- **Les libertés des hommes de Noailhac en 1268 et 1517,**
- **Le souterrain d'Orgnac,**
- **La fabrication du retable de l'église par la famille des Tournié,**
- **Le bourg en 1517**
- **La description de l'église.**



Festival du fantastique et de l'imaginaire Aïcontis les 3 & 4 octobre 2015 à Lagleygeolle



L'équipe organisatrice du festival du fantastique et de l'imaginaire se prépare pour la 6^e édition. Dans quelques mois, Lagleygeolle se métamorphosera en un lieu fantastique et magique pour entraîner les petits et grands vers un monde enchanteur, le monde des ELFES.

Cette année encore, Aïcontis sollicite tous ceux qui peuvent donner un peu de temps et d'énergie en participant à l'organisation du festival.

Vous pouvez vous adresser à Association Aïcontis Office de Tourisme du Pays de Collonges.

Bureau de Meyssac :

05 55 25 32 25 ou par

courriel : aicontis@orange.fr

AÏCONTIS

6^e Festival du fantastique et de l'imaginaire

LES 3 ET 4 OCTOBRE 2015
À LAGLEYGEOLLE (19)

Les elfes

Petits-déjeuners littéraires

Balades contées

CONCERTS

Déambulations

Spectacle jeune public

Balade nocturne

Spectacle nocturne

Salon du livre

Contes

Manché fantastique

Maquillage

Jeux

Expositions

Restauration sur place

Buvettes

Stands crêpes

ENTRÉE GRATUITE

05 55 25 32 25

www.aicontis.eu

Aïcontis Festival du fantastique des Villages du Midi Com

Illustré par la voie publique GSPF - Imprimé par root books

Noailhac Intervillages

La fête votive en panne de vocations

Par le biais du journal communal, l'association "Noailhac Intervillages" avait informé les habitants de son souhait de renouveler en partie son bureau.

Une réunion ouverte à tous proposait d'échanger sur ce sujet et de discuter de l'avenir de la fête. Cette réunion, qui s'est tenue le **mardi 13 janvier**, n'a pas eu l'écho attendu. L'association a finalement décidé de ne pas poursuivre l'organisation de la fête votive. Les bénéfices des années précédentes resteront pour l'instant bloqués sur un compte en attendant peut-être de nouvelles énergies, une nouvelle équipe ou l'émergence de nouvelles initiatives...

À l'issue de cette réunion, la bonne humeur restait de mise et les participants présents n'ont pas manqué de partager la galette des rois en se remémorant quelques anecdotes et bons moments partagés, en échangeant autour des photos de la fête 2014 et en relatant l'épopée inoubliable des aubades aux villageois.

Samedi 7 février 2015, les animateurs de l'équipe Intervillages : Marie-Pierre Issartier, Sophie Toccaben, Jean-Jacques Vergne, ont réuni les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la fête votive pendant les 4 dernières années. Au cours d'un dîner convivial à la salle des fêtes, ils ont remercié les participants pour leur aide, espérant que d'autres habitants de la commune souhaiteront reprendre cette manifestation traditionnelle qui fait partie de la vie de Noailhac depuis des générations.



Cette année, en remplacement de la fête votive habituelle, la municipalité et l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine proposent aux Noailhacois de maintenir ce rendez-vous autour du thème de l'école. Toute la population est concernée : les anciens élèves des écoles du Bourg et de Brousse, quel que soit leur âge, de même que leurs familles, amis et voisins.

NOAILHAC

Dimanche 26 juillet 2015
"Souvenirs d'école"

Les anciens élèves de Noailhac se retrouvent à l'école



Programme de cette journée :

- ☞ 09h30 Messe,
- ☞ 10h30 Dépôt de gerbe au monument aux morts,
- ☞ 11h00 Apéritif offert par la municipalité, à l'école, suivi de la visite des locaux et de l'exposition de photos de classes,
- ☞ 12h30 Pique-nique dans la cour.
Chacun apportera son panier.
Des barbecues seront à disposition.
- ☞ Une animation sera proposée l'après-midi par Jean-Christophe Gaillgot, avec LIED, son groupe Rock/Funk/Alternatif, composé de 5 musiciens, tous issus de différents univers musicaux.
<http://liedgroupe.wix.com/lied>



Mairie de Noailhac et



Site : www.noailhacpatrimoine.fr



Souvenirs d'école

Le 26 juillet prochain, ce sera la fête de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux écoles de Noailhac, ou à celles et ceux qui les ont fréquentées.

Depuis quelques années, d'anciens élèves avaient le projet de se réunir à Noailhac, cette date libre permet d'exaucer ce souhait.

Ce sera l'occasion de retrouver des camarades perdus de vue, de voir des photos anciennes ou plus récentes, de visiter les locaux et d'échanger des souvenirs.

Pour se mettre dès maintenant dans l'ambiance, voici une anecdote rapportée par Jean-Marc, et qui, 55 ans après, le fait toujours rire.

La scène se passe en hiver, dans la classe de Madame Miramont qui, comme à son habitude se trouve près du poêle, son châle mauve et gris sur les épaules.

Apercevant Robert qui mâche un chewing-gum avec délectation, elle lui ordonne d'aller le jeter dans le poêle. Dépité, il prend son temps, désolé de ne pas pouvoir profiter plus longtemps de cette friandise particulièrement appréciée. Pour faire durer encore un peu ce précieux chewing-gum, il commence à en jeter un tout petit bout dans le poêle, puis un autre, faisant de longs fils chaque fois qu'il se rapproche de la source de chaleur.

Les fils se collent sur lui, sur le poêle, puis sur le châle de la maîtresse, occupée à surveiller un groupe d'enfants et qui d'abord ne voit rien.

Robert continue, malgré tout, à arracher de sa bouche son cher chewing-gum, mais très vite il est bien embarrassé par tous ces fils collants... Bien sûr, toute la classe est en alerte et ses copains qui se demandent comment il va s'en sortir, ne parviennent plus à cacher leur fou rire.

Mme Miramont finit enfin par se rendre compte de la situation et sauve avec difficulté son châle après avoir comme on l'imagine, grondé sévèrement Robert.

Il y aura sûrement bien d'autres souvenirs à raconter ce jour-là et à recueillir pour conserver la mémoire de nos écoles.

N'oubliez pas d'apporter les photos d'école dont vous disposez.



Dany L.

Un nouvel artisan à Noailhac



Anthony Lenglet et sa famille sont depuis peu installés sur la commune. Nous l'avons rencontré pour découvrir et vous présenter son activité

Noailhac Info : Anthony, tu t'es récemment installé à Noailhac et tu proposes tous types d'aménagements et rénovations intérieurs, c'est bien ça ?

Anthony : Oui, ma femme, ma fille Justine qui a 2 ans et moi habitons la commune depuis un peu moins d'un an. Nous sommes à Brousse. J'ai lancé mon activité à Meyssac en février 2014, nous étions alors dans le bourg et avions envie de plus de "campagne". La commune nous a plu, entre autre, pour le calme, la proximité de Brive, Malemort, etc. En tant que Normand, je retrouve le vert de ma terre natale !

NI : En quoi consiste ton activité ?

Anthony : Je propose des prestations pour des travaux variés : agencement, cloison sèche (placo), isolation, cuisine, salle de bain, terrasse, menuiserie extérieure, etc. Je propose aux clients de se procurer la fourniture : nous voyons ensemble le type de produit, les quantités, les fournisseurs chez lesquels se rendre... et j'assure la pose. Pour ceux qui le souhaitent, je réalise des plans en 2 D que je trace avec un logiciel spécifique. Cela permet aux gens de visualiser le rendu final.

NI : Tu travailles donc seul ?

Anthony : Oui, après un bac pro en menuiserie, j'ai travaillé 8 ans dans différentes entreprises à Clermont-Ferrand, Guéret (chez Sauthon, entreprise limousine spécialiste du mobilier enfant) et Brive. J'avais envie d'indépendance et d'autonomie. Je souhaitais aussi retrouver le travail de chantier que j'aime particulièrement et duquel je m'étais un peu éloigné.

Je suis aujourd'hui un artisan inscrit à la Chambre du Commerce. J'ai le statut d'auto-entrepreneur* et une garantie décennale.

NI : Quels sont tes projets de développement pour le futur ?

Anthony : En fonction de l'évolution de mon activité, je créerai ensuite une entreprise individuelle. Je pense rester seul, mais développer ma clientèle. Je travaille sur une zone de 60km autour de Noailhac, et je souhaite continuer à me faire connaître par ici. Je compte prochainement créer un site internet**, incontournable aujourd'hui pour présenter mon travail.

NI : Merci pour ton accueil et nous te souhaitons plein de clients noailhacois !

Voici les coordonnées d'Anthony Lenglet :

06 77 12 82 03 /

a.lenglet19@gmail.com /

Brousse 19500 Noailhac

* L'auto-entrepreneur est une personne relevant du régime français destiné à faciliter la création d'une activité entrepreneuriale. Ce dispositif a été créé en 2008 et a rencontré assez vite un net succès. Depuis 2009, la moitié des créations d'entreprises se font en utilisant ce régime
** Vous pouvez retrouver Anthony et voir certaines de ses réalisations sur Facebook

TOUS TYPES D'AMENAGEMENTS
ET RENOVATIONS INTERIEURS

Devis GRATUIT

ANTHONY LENGLET
Brousse
19500 NOAILHAC

Tel: 06 77 12 82 03
Mail: a.lenglet19@gmail.com

"Balades en Corrèze ...

...une sortie à ne pas manquer

"Balades en Corrèze", un concept imaginé par le Conseil Départemental avec l'appui du Comité Départemental de Randonnée Pédestre, prépare sa 7^e édition. Cette année, Noailhac sera l'une des 19 destinations de l'été et accueillera, le mercredi 12 août 2015, cette manifestation désormais célèbre.

La municipalité et l'association "Noailhac Mémoire et Patrimoine", ont secondé Philippe Ceaux, technicien chargé de l'organisation de "Balades en Corrèze" à la Direction des Sports, de la Culture et de la Vie Associative pour le repérage des chemins. L'appui technique et pédagogique de Bernard Laubertie du Comité Départemental de Randonnée Pédestre, a permis d'évaluer les difficultés du parcours et de cerner les questions de sécurité.

Cette balade, qui démarrera au bourg, en direction du pont de Goural, se déroulera dans une zone boisée, que les intervenants de Noailhac Mémoire et Patrimoine rendront pleine de mystères. Elle conduira les visiteurs vers les hauteurs du Puy de la

Ramière, où se révèlent de superbes points de vue, puis vers la Naverie. Des commentaires, des secrets, vrais ou romancés et des surprises agrémenteront le parcours.

Les fidèles de "Balades en Corrèze" et les nouveaux adeptes seront reçus avec un café offert par la municipalité, suivi d'une collation à mi-parcours, puis du verre de l'amitié au retour. Un repas sera proposé (10€) pour les personnes qui en feront la demande au moment de l'inscription.

Pour mettre un brin de fantaisie dans les sorties de l'été, les marcheurs ne manqueront pas d'inscrire sur leurs agendas la date du **mercredi 12 août 2015 à la recherche des "Légendes des Terres Rouges"**.



Dany L.

Toque - Toque



Rafraîchissant

Gaspacho concombre et granny smith

2 concombres
1 pomme granny smith
½ citron (jus)
1 yaourt brassé
Sel, poivre

- Pelez les concombres, épépinez-les et coupez la chair
- Pelez la pomme et coupez-la en morceaux
- Mixez le concombre, la pomme, le jus du demi-citron, salez, poivrez à votre goût
- Mélangez avec le yaourt
- Versez dans des verres, servez très frais

Duo de Gaspachos



Gaspacho betterave crabe et orange

100 gr de chair de crabe en boîte
500 gr de betterave rouge cuite
1 orange
1 petit oignon blanc
2 cuil. à soupe de vinaigre balsamique
2 cuil. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre

- Pressez l'orange
- Coupez les betteraves et l'oignon en morceaux
- Mixez le tout avec sel, poivre, huile et vinaigre
- Ajoutez la chair de crabe en petits morceaux ou mixez-la
- Versez dans des verres, servez très frais

Les petites recettes de Mado



Tous à vos agendas !



- ☺ **Randonnée géologique et visite de l'espace de découverte de la faille de Meyssac et de la pierre :**
Dimanche 5 juillet 2015 à 14h30 – Salle des fêtes
- ☺ **Concert "c'est ma tournée" à Noailhac, avec la belle rebelle YOANNA à l'accordéon :**
Jeudi 16 juillet 2015 à 20h30 (durée 1h30), Cour de l'école
- ☺ **"Souvenirs d'école" : les anciens élèves de Noailhac se retrouvent à l'école pour une visite des locaux, exposition de photos de classes, pique-nique dans la cour et animation musicale avec LIED. Ouvert à tous.**
Dimanche 26 juillet à 11h à l'école
- ☺ **"Balades en Corrèze" : promenade commentée de 10 km environ, organisée par le Conseil Général et encadrée par la Municipalité et l'association NMP**
Mercredi 12 août 2015 à 8h30 – Salle des fêtes
- ☺ **Tour du Limousin**
Mercredi 19 août 2015 de 14h à 16h30
- ☺ **Foire à tout ce qui roule dans le bourg : bourse d'échange de pièces et exposition de véhicules anciens. Expo du Train Briviste Corrèzien.**
Dimanche 30 août 2015
- ☺ **Journées du patrimoine**
Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015
- ☺ **Après-midi Country avec le Club de danse de Cosnac**
Samedi 10 octobre 2015 à 15h – Salle des fêtes
- ☺ **Réunion commission participative "Communication"**
Mardi 13 octobre 2015 à 20h30 – Salle de la mairie
- ☺ **Réunion commission participative "Aménagement Place d'Astorg"**
Vendredi 6 Novembre 2015 à 20h30 – Salle de la mairie
- ☺ **Repas de la châtaigne organisé par la Société de chasse**
Samedi 7 Novembre 2015 à 20h – Salle des fêtes

Bonnes
vacances
d'été !



Toutes dernières photos du chantier de l'église
avant bouclage de l'édition du NI



Rendez-vous en Janvier 2016
pour le prochain numéro
Et d'ici là, portez-vous bien

Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Juillet 2015

L'animateur de la commission "Presse" est Patrick Serrager.

Les articles ont été écrits par Marie-Rose Barandiaran, Céline Boudy, Jacques Bouygue, Emmanuelle Boyer, Fabienne Terrieux, Christian Lassalle, Dany Lassalle, Dominique Mézan et Patrick Serrager, ainsi que les associations des Parents d'Élèves et Noailhac Mémoire et Patrimoine.

La mise en page a été réalisée par Mado Thiaucourt.